

[SUR]VIVRE DEHORS



LES FEMMES SANS LOGEMENT

Compte-rendu de la 7^e plateforme
Logement d'Abord





JUIN 2020

Métropole de Lyon

■ **Commanditaire**

Direction de l'Habitat et du Logement

■ **Coordination**

Direction de la prospective et du dialogue public

Nicolas Leprêtre / Jean-Loup Molin

■ **Transcription, rédaction**

Sylvie Mauris-Demourieux, Cédric Polère,
membres du réseau de veille de la DPDP

■ **Réalisation**

Nathalie Joly (DPDP)

SOMMAIRE

INTRODUCTION à la 7^e édition de la Plateforme Logement d’abord , par Martine Chanal, Chargée de mission Stratégie et Innovation, Direction de l’Habitat et du Logement (DHL), Métropole de Lyon	p. 5
PARTIE 1 – DONNER DU CONTEXTE	p. 7
Interview filmée d’Emmanuelle Willmann, chargée de mission diversité-égalité de la Métropole de Lyon.....	p. 7
Les impensés de l’accès au logement des femmes, par Marc Uhry, animateur de la plateforme	p. 8
Constats et enjeux du sans-abrisme au féminin, par Sarah Folleas et Élisabeth Herbage	p. 8
Table ronde « Être femme et sans logement, un mélange des expertises ».....	p. 13
Proclamation sur les conditions de coexistence en établissement collectif.....	p. 21
PARTIE 2 – PROPOSER DES SOLUTIONS ET FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS	p. 23
Plateau 1 – Grenoble-Alpes Métropole et Femmes SDF : Un focus sur l’accueil en non-mixité.....	p. 23
Le Local des femmes, association Femmes SDF, par Fanny Veillepeau	p. 24
Expérimentation Accueils de jour / Métropole (Plateforme Logement d’abord) au Local des femmes, par Fanny Maia	p. 26
Intervention flash d’Alexandre Cordier, responsable du dispositif La Soie, Foyer Notre-Dame des Sans-Abris.....	p. 28
Plateau 2 – Point Accueil et l’accès à la santé des femmes en grande précarité,	p. 30
Création d’une permanence d’accueil dédiée aux femmes avec ou sans enfant, par Karine Salinas, LAHSo.....	p. 30
D’une action internationale aux actions locales, par Claudie Louet, Gynécologie Sans Frontières	p. 32
MOTS DE CONCLUSION , par Liliane Daligand, présidente de VIFFIL-SOS Femmes, association d’accueil et d’hébergement de femmes avec enfants, victimes de violences conjugales	p. 35



7^e édition de la Plateforme Logement d'Abord

— par **Martine Chanal**,

Chargée de mission Stratégie et Innovation, Direction de l'Habitat et du Logement (DHL), Métropole de Lyon

“ C'est la 7^e édition de la Plateforme du Logement d'abord. Après un tâtonnement lors des premières plateformes, en 2018, nous souhaitons aujourd'hui rendre ces rencontres moins descendantes, plus collectives et participatives pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice du Logement d'Abord.

C'est la deuxième édition organisée avec des remontées de terrain : la sixième plateforme s'est tenue à la Direction de l'Habitat et du Logement. La Mission Régionale d'Information Sur l'Exclusion (MRIE) présentait les premiers résultats de l'enquête de qualification des besoins des personnes à la rue*, dans laquelle la question des femmes émergeait fortement.

Cette plateforme a été voulue par Arnaud Vernus (chargé de mission Logement d'Abord, Métropole de Lyon), que je remercie, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette plateforme ce qu'elle est. Le programme construit avec les associations va nous permettre d'avoir une vision plus large que celle que nous avons habituellement du sans-abrisme du côté des femmes.

Sur le Logement d'Abord, nous sommes dans la deuxième année de mise en œuvre puisque nous avons été retenus une seconde fois dans l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal). Pour nous, c'est un projet qui ne repose pas seulement sur cet AMI mais qui est bien une réforme assez structurelle des politiques publiques en matière de logement. Nous nous inscrivons dans le long terme, à 5 ans et même cette échéance nous paraît un peu courte. C'est plutôt la dizaine d'années, et si on regarde du côté d'Helsinki, c'est plutôt une vingtaine d'années... Il faut que tout cela s'installe. Peut-être que je fais un excès d'optimisme, mais je trouve que nous sommes plutôt bien engagés : nous sommes nombreux, avec de l'appétence collectivement pour changer les modalités d'intervention dans ce domaine du sans-abrisme. Être nombreux, cela veut dire que nous allons tous nous y mettre un peu et réussir à sortir quelque chose. D'ailleurs, il y a déjà quelques résultats !

Sur cette question du sans-abrisme au féminin, on pourrait penser qu'il y a un peu un effet de mode, en ce moment d'actualité sur les violences faites aux femmes. Mais nous avons vu, au travers de l'enquête de la MRIE, que cela correspond à une vraie réalité et de vrais sujets pour des personnes assez invisibles. Par ailleurs, c'est une politique publique portée par la Métropole, par sa mission diversité qui s'occupe d'égalité hommes-femmes dans les politiques publiques de la Métropole et pas seulement au sein de la Métropole. C'est donc, ici, une belle occasion de rappeler que la Métropole, dans ses politiques du sans-abrisme ou autre, est aussi impactée par les questions de genre et qu'il faut en tenir compte.

”

* Étude qualitative portée par la Métropole et la Fondation Abbé Pierre, avec la mobilisation d'acteurs de terrain (ALPIL, Samu Social, Maison de la Veille Sociale), de chercheurs (ODENORE), de collectif de formation (SOIF) et fédération (FAS), sous la responsabilité de la MRIE. Rapport téléchargeable sur : <http://www.mrie.org/>

PARTIE 1 **DONNER DU CONTEXTE**

Ce premier temps d'échanges commence par une présentation de la mission Diversité et lutte contre les discriminations de la Métropole de Lyon, avant de poursuivre par quelques constats sur le sans-abrisme au féminin en guise d'introduction à la table-ronde « être femme et sans logement, un mélange des expertises ». Ce temps se conclut par une ouverture sur l'action européenne en matière de sans-abrisme de la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA).

— **Interview filmée d'Emmanuelle Willmann,** chargée de mission diversité-égalité de la Métropole de Lyon

Créée en 2018, la mission Diversité et lutte contre les discriminations travaille sur les enjeux de laïcité, de handicap, d'insertion, et d'égalité femmes-hommes. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est une compétence en propre de la Métropole, et non un choix militant ou partisan.

Pour répondre aux enjeux sociétaux de davantage d'égalité entre les femmes et les hommes, la Métropole peut et doit développer un certain nombre d'actions : « c'est à ce titre que le poste de chargé de mission diversité et égalité que j'occupe a été créé », explique Emmanuelle Willmann. Pour compléter ses dispositifs, la Métropole a adopté en 2017 un plan d'action pluriannuel, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a deux versants, puisque la Métropole a une responsabilité en tant qu'employeur en RH, et une responsabilité dans le déploiement de ses politiques publiques (sport, insertion, politiques sociales, développement économique, etc.).

“ Dès lors que les politiques publiques ne sont pas neutres, elles doivent prendre en compte leurs effets sur le genre. Les femmes et les hommes ont des opportunités différentes dans la vie, en termes de carrière, d'orientation scolaire, de modes de vie. Cela concerne les déplacements, la répartition des tâches domestiques, l'accès aux loisirs, l'évolution de la carrière professionnelle. ”

Ainsi, des politiques publiques, pourtant conçues avec de bonnes intentions (sous couvert d'universalité et d'inclusion), peuvent conduire à l'aggravation des inégalités. Elles peuvent aussi, à l'inverse, conduire à leur diminution.

La prise en compte du genre dans la démarche du Logement d'abord est une première étape encourageante, pour Emmanuelle Willmann, car :

“ Poser ces questions, c'est déjà commencer à envisager des pistes de réponses. Finalement, chacune ou chacun d'entre nous pour faire progresser l'égalité, en prenant conscience des inégalités de genre, mais aussi en développant des analyses budgétaires qui intègrent la question du genre. C'est le cas lorsqu'on mesure la part des femmes et des hommes parmi les bénéficiaires d'une politique publique et leurs parties prenantes. Cela conduira à davantage de mixité et d'égalité, pour que chacun et chacune puisse bénéficier des mêmes opportunités et de la même autonomie. ”

— Les impensés de l'accès au logement des femmes, par Marc Uhry, animateur de la plateforme

Prenant la parole pour introduire cette première partie, Marc Uhry, en charge d'animer les débats, suggère qu'il existe un impensé sur le sujet, qui génère une quadruple peine pour les femmes dans leur accès au logement :

« Gagnant moins que les hommes, leurs conditions de logement sont moins bonnes ; ayant plus souvent la garde des enfants, elles auraient besoin de plus d'espace ; elles forment l'essentiel des familles monoparentales, qui sont discriminées dans l'accès au logement ; elles vivent plus longtemps que les hommes, avec des chutes de ressources plus importantes et davantage d'inadaptation au logement. »

D'autres constats peuvent être établis :

- En matière de sans-abrisme, c'est sur la base de représentations genrées que des foyers et services se sont montés. Ainsi, « les figures que l'on pouvait avoir en tête étaient souvent masculines (le clochard, le migrant, ...) et les femmes étaient souvent pensées comme des victimes ».
- Les structures sont soumises à des injonctions souvent contradictoires, puisque que l'objectif d'inclusion engendre un impératif de turn over et d'accès au logement, que l'on assiste à un durcissement des politiques migratoires, et que le champ de l'urgence manque de moyens et connaît des conditions de travail éprouvantes. Ce contexte engendre des difficultés d'accès des publics les plus en difficulté aux solutions qui pourraient lui convenir.
- On sent que ça « coince » sur ce sujet, mais on a du mal à savoir où, quelle est la nature des blocages et d'identifier des solutions.

Marc Uhry souligne notamment à quel point personne n'est encore à l'aise sur la terminologie à employer : parler de sans-abrisme au féminin ou de sans-abrisme des femmes ? Tout l'enjeu du choix des termes est celui de l'accueil des personnes trans. Justement, le Centre d'hébergement Point Nuit ne va plus se dénommer « CHRS pour femmes » mais « CHRS au féminin » pour accueillir des personnes en transition.

Ces constats ont conduit aux choix d'intervention de l'après-midi, et « d'aborder le sujet sans arrogance, sans chercher immédiatement les bonnes solutions, en reconnaissant les femmes dans leurs spécificités mais sans les assigner à une identité, en recherchant des solutions qui apportent de l'égalité de droit, mais sans produire de l'homogénéité, comme cela est trop souvent le cas ».

En faisant remonter les connaissances du terrain, à partir de différentes positions et perspectives (travailleurs sociaux, professionnels de la relation d'aide ou de la filière d'accès à l'hébergement ou au logement, chercheurs, personnes qui ont connu ces parcours...), « l'objectif est d'être demain meilleur qu'aujourd'hui ».

— Constats et enjeux du sans-abrisme au féminin, par Sarah Folleas et Éliisa Herbage

■ Introduction, Sarah Folleas, ALPIL (Action pour l'insertion par le logement)

« Regarder les questions de sans-abrisme à l'aune du genre est entièrement nouveau pour nos deux organisations, d'où l'humilité de ce propos à deux voix, qui indique comment l'ALPIL et la Maison de la Veille sociale (MVS) commencent à percevoir ces questions » tient à préciser Sarah Folleas en introduction de ce temps d'échange.

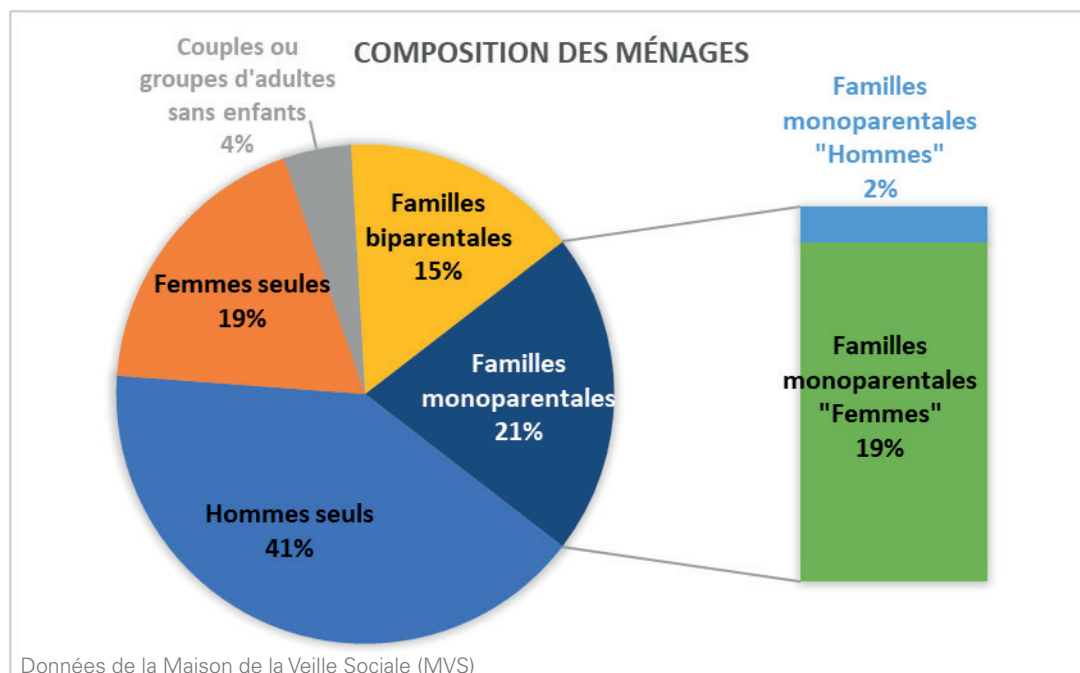
La MVS apporte des éléments chiffrés à partir de ses données d'accueil (personnes qui s'adressent à elle pour une demande d'hébergement) et des premières pistes de réflexion. L'ALPIL dresse une typologie des situations rencontrées.

Elle souligne que si « le choix a été fait par la Métropole d'entrer dans le sujet aujourd'hui par le sans-abrisme au féminin, par la suite il serait intéressant d'entrer dans le sujet plus largement par le genre ». S'interroger sur le sans-abrisme des femmes amène à se poser les questions suivantes :

- Comment les situations de sans-abrisme se composent-elles selon qu'on est homme ou femme ? Être homme ou femme expose-t-il davantage à une situation de sans-abrisme ?
- Les personnes vivent-elles le sans-abrisme de la même façon ? Ya-t-il des caractéristiques ou des similitudes liées au genre des individus : mise en place de stratégies différentes pour se protéger, ou pour trouver une solution d'hébergement ? Comment les personnes, selon qu'elles sont hommes ou femmes, vont-elles chercher de l'aide auprès des institutions ou des travailleurs sociaux ?
- Comment les systèmes de réponse (travailleurs sociaux, SIAO, associations) se saisissent des demandes des personnes ? Existe-t-il des différences dans les réponses, selon qu'un homme ou une femme est face à elles ?

■ Données sur les femmes en demande à la Maison de la Veille Sociale du Rhône, Elisa Herbage (MVS)

- En 2019, 5000 demandes de la part de femmes ont été reçues (+9 % par rapport à 2018)
- 41 % des nouvelles demandes concernent des femmes seules ou en famille monoparentale (les femmes en couple ne sont pas comptées ici).
- 98 % des familles monoparentales en demande à la MVS sont des femmes.
- 38 % des demandes en attente (nouvelles demandes + demandes déposées les années précédentes) concernent des femmes.
- Sur l'ensemble des demandes toujours en attente d'orientation



Dernier élément qui lui semble extrêmement important de souligner : 14 % des femmes qui ont sollicité le 115 pour une mise à l'abri sont des femmes seules. Ce chiffre était de 13 % en 2018.

■ Les femmes sont-elles plus exposées aux situations de sans-abrisme ? par Sarah Folleas

D'emblée Sarah Folleas indique que « l'ALPIL n'est pas en capacité de répondre à cette question, parce que l'on n'a jamais croisé l'ensemble de nos données sur nos lieux d'accueil avec la variable du genre ».

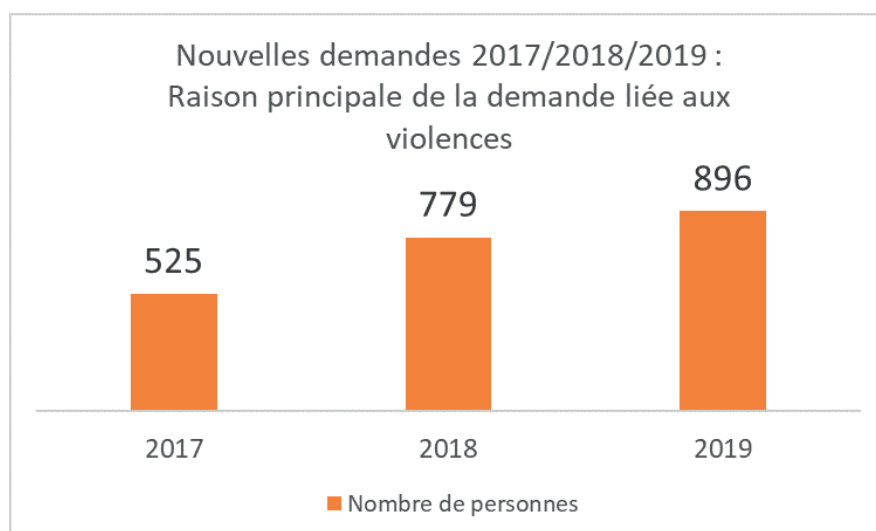
Elle distingue deux manières d'approcher le sujet :

- La catégorie de ménages qui sollicite le plus les permanences APPEL (Action Permanente de Prévention des Expulsions Locatives) dans les tribunaux du Rhône sont les femmes seules avec enfant(s), donc des familles monoparentales. Hypothèses : ces familles monoparentales ont, le plus souvent, pour cheffe de famille une femme ; ayant moins de ressources que les hommes (soit parce qu'elles ne travaillent pas et ne peuvent compter que sur les minimas sociaux, soit parce qu'elles travaillent mais avec des contrats plus précaires), elles sont plus confrontées au prix du logement et à un risque d'expulsion, et donc à une situation de sans-abrisme.
- À partir de la permanence de l'ALPIL « Public en marge des dispositifs » à la Maison de l'Habitat, qui concerne des personnes en situations de sans-abrisme (squat, bidonville, tente) et une analyse du bilan, une nouvelle catégorie émerge. « Pour les personnes isolées, originaires de l'UE, ne sont pas dans la même situation selon qu'elles soient hommes ou femmes. Les femmes isolées sont tendanciellement plus âgées que les hommes ». Hypothèse : ces femmes ont été en situation de famille, ont mieux résisté, sont encore présentes. Quand bien même elles vivent avec d'autres personnes, elles ne sont pas forcément mieux protégées. Les perspectives d'hébergement sont faibles pour ce public qui n'a jamais travaillé. Elles vont donc rester dans cette situation, alors que les hommes isolés sont plus jeunes, et ont davantage de perspectives d'accès au travail. Focale sur les demandes exprimées par les femmes seules ou les femmes avec enfant concernant la violence conjugale et/ou intrafamiliale, Elisa Herbage.

En 2019, la demande exprimée par des femmes seules ou avec leurs enfants est motivée pour 16 % par une situation de violences conjugales ou intrafamiliales.

Les femmes qui établissent ces demandes déclarent habiter soit en location dans le parc privé, soit en location dans le parc public, soit dans le domicile conjugal.

98,5 % des situations de violence concernent les femmes. Le graphique ci-dessous indique une augmentation de 70 %, entre 2017 et 2018, du volume des personnes. Les chiffres concernant les nouvelles demandes prennent donc des proportions considérables.



Données de la Maison de la Veille Sociale (MVS)

Pour Elisa Herbage, il existe une sous-représentation des femmes victimes de violences et relevant de l'accueil inconditionnel :

“ [Ce nombre est] assez faible, ce qui pose la question du non-recours à déposer une demande à la MVS de la part des familles monoparentales qui relèvent de l'accueil inconditionnel. On s'est aperçu à la MVS que lorsque les familles sont orientées sur des places d'urgence, on a un nombre assez important de demandes de transfert en lien avec la violence conjugale. La violence peut alors se dire, ce qui permet un traitement plus spécifique de cette question, et une réorientation des femmes concernées (avec leurs enfants dans la plupart des cas) sur un autre type de place. ”

■ Quelle typologie des situations ? Sarah Folleas

Sur la base des femmes victimes de violence reçues à la Maison de l'Habitat, Sarah Folleas partage le constat « qu'être femme exposée à davantage de violence, qu'elles soient en logement ou situation de sans-abrisme. Les personnes qui sont contraintes de vivre dehors, qu'elles soient seules ou avec enfants, nous relatent les violences qu'elles peuvent subir, ainsi que des stratégies mises en place pour essayer de se protéger ».

Quelques typologies de situations

Une première typologie est celle de femmes qui dorment dehors :

“ J'ai en tête la situation d'une femme seule que nous avons accompagné en 2019, de 63 ans, qui avait un CDI à Lyon, et avait dû quitter le Nord de la France pour se mettre à l'abri d'un ex-conjoint violent. Elle a été hébergée pendant quelques mois à Lyon par un tiers puis s'est retrouvée pendant 3 mois à la rue. Elle nous a expliqué qu'en dehors de ses temps de travail, elle s'installait dans la journée autant que possible sur des espaces publics bondés de monde, comme les salles d'attente de gares, et que le soir, elle essayait au contraire de se rendre le moins visible possible, dans les entrées d'immeuble par exemple. Nous entendions son désarroi lié à sa situation de sans-abrisme, et au fait d'être une femme seule, dehors, exposée aux dangers et aux hommes qui la harcelaient. ”

Une deuxième typologie de situation, extrêmement courante, est l'hébergement des femmes seules ou avec enfant chez des tiers. Elisa Herbage souligne que cette situation « est importante à avoir en tête, parce que c'est aussi une situation de sans-abrisme ». Il s'agit souvent d'hébergements discontinus, chez la famille, un ami, ou des personnes qu'elles rencontrent. La tendance à l'hébergement chez des tiers peut laisser supposer qu'il existe une solidarité plus importante vis-à-vis de ce public, mais elle rappelle que cet hébergement est rarement gratuit :

“ Il se monnaie soit en argent, soit en services rendus à l'hébergeur (entretien, ménage), voire, quand on est une femme, contre de la prostitution, qui est loin d'être un phénomène isolé d'après les récits des femmes. Je vous rapporte une situation en cours : nous accompagnons une femme qui vit seule avec sa fille adolescente, travaille en CDD, et a vécu dans un squat avant de se faire expulser. Pour éviter de se retrouver dehors avec sa famille, elle rencontre des hommes dans le métro pour leur demander de se mettre à l'abri. L'hébergement se monnaie contre des services sexuels. ”

Elle précise « qu'aborder ces questions de violence et de violence sexuelle est toujours complexe avec les personnes, qu'il faut être un minimum formé pour recueillir et susciter la parole », et déplore que « ce soit insuffisamment le cas pour nous qui travaillons à l'ALPIL et à la Maison de l'Habitat. Nous avons probablement à construire des méthodes d'accueil et d'écoute différentes pour mieux prendre en compte cette dimension-là ».

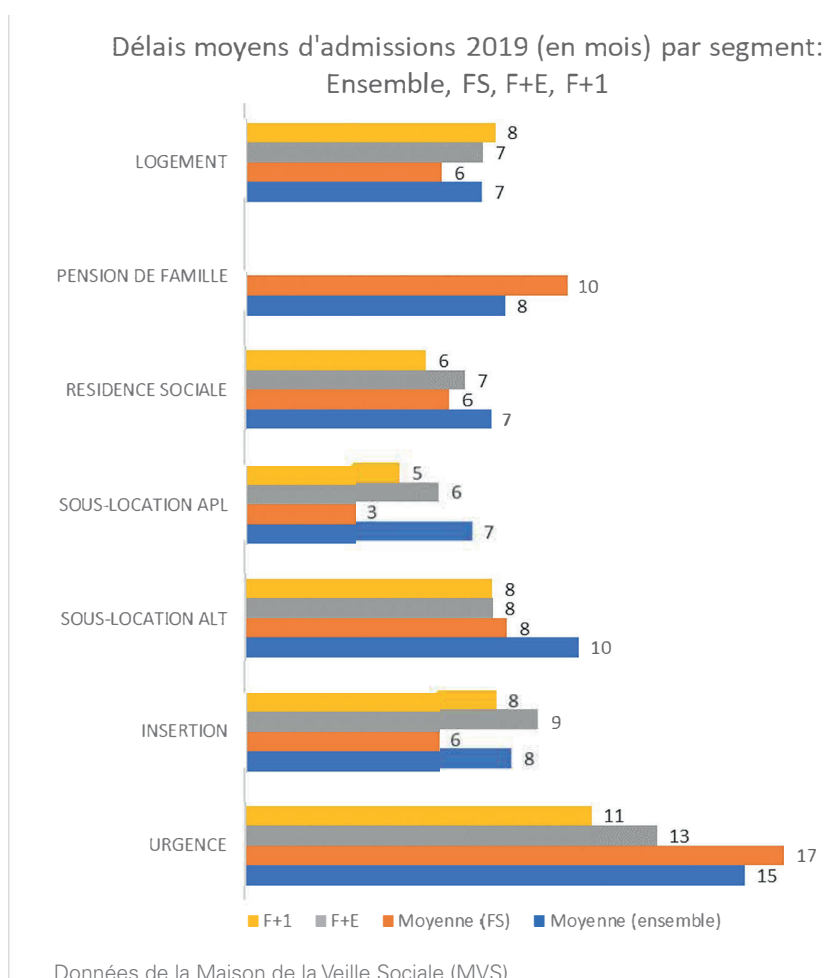
Dernière typologie de situation : l'absence de solution d'hébergement comme facteur de maintien d'une situation de violences conjugales. La permanence « publics en marge des dispositifs » amène à rencontrer beaucoup de ménages et de couples qui vivent sous tentes. Or, pour qu'une personne puisse exprimer la situation de violence dans laquelle elle se trouve, il faut qu'elle ait commencé à envisager des solutions de repli :

“ **INous accompagnons une famille avec deux enfants, qui vit sous tente depuis deux ans, à proximité d'une gare. Le ménage a commencé à faire ses demandes ensemble, puis progressivement seule Madame est venue, expliquait que ça se passait assez mal avec son conjoint, qu'elle était soumise à des violences. Nous avons fait notre travail de relais auprès des acteurs de l'offre, pour expliquer leur demande et cette situation de violence conjugale, il n'y a pas eu de réponse pour prendre en charge de cette famille, et progressivement Madame a arrêté de demander. „**

Et de conclure que « si elle continue à vivre en couple, c'est qu'en couple, dehors sous tente, même avec de la violence conjugale, cela reste malgré tout plus protecteur que de se retrouver seule avec ses enfants dehors ».

■ Les délais d'attente, Elisa Herbage

Parmi les délais moyens d'admission, Éliisa Herbage pointe l'un d'entre eux qui « les a fait longuement réfléchir » : le délai d'attente le plus important concerne les femmes seules dans la rue, qui relèvent de l'accueil inconditionnel. Il frise les 17 mois.



— Table ronde « Être femme et sans logement, un mélange des expertises »

Après ce travail d'objectivation « plombant mais salubre », comme le souligne Marc Uhry, la table ronde « être femme et sans logement » propose de confronter trois points de vue, celui de la chercheuse **Lola Vives**, doctorante en sociologie à l'Université de Lyon Jean Monnet-Centre Max Weber, celui de **Maud Bigot**, professionnelle de l'urgence sociale au Pôle Urgence d'Alynéa, et celui **Aïcha Hadj Chick**, travailleuse paire à Alynéa.

Grand témoin, **Dalma Fabian** (Feantsa, Bruxelles), spécialisée sur le sans-abrisme et les enjeux de genre et de femmes apporte un éclairage européen.

■ L'actualité de la recherche sur le sans-abrisme au féminin, par Lola Vives

Lola Vives précise qu'invitée en tant que sociologue, elle n'est ni spécialiste des études sur le genre, ni de la question des femmes à la rue : « d'habitude je m'appuie sur mes propres travaux empiriques qui portent sur le housing first et le logement d'abord, mais aujourd'hui je vais me prêter à l'exercice de la synthèse et de la restitution de travaux sur le sujet du sans-abrisme au féminin ».

Comme sujet dans la littérature sociologique et anthropologique, mais également sur la pauvreté, et les questions de genre en France, il est à noter une relative invisibilité des femmes sans-abri. « Il existe peu de travaux consacrés spécifiquement aux femmes en situation d'exclusion, à leurs trajectoires biographiques, ainsi qu'à leur mode de prise en charge institutionnelle ».

En France Maryse Marpsat a inauguré le sujet en 1999, avec l'article Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se retrouver sans-abri. Cette première recherche a eu le mérite de souligner un paradoxe : les femmes sont surreprésentées parmi les personnes pauvres, mais elles sont sous-représentées parmi les personnes sans-abri. Selon l'enquête de qualification des besoins, c'est 30 %. Au regard de 52 % de femmes dans l'ensemble de la population, cela pose question. L'hypothèse de Maryse Marpsat est la suivante : les femmes bénéficient de filets de protection liées aux représentations sociales, et à leurs conditions d'hébergement (des hébergements plus stables, et auxquelles elles accèdent plus rapidement que les hommes). En tant que sociologue, rappelle-t-elle « on chausse les lunettes du genre, on va s'intéresser aux femmes à la rue non en tant que ce qu'elles sont, mais ce que la société, les rapports sociaux, les individus en interaction, considèrent qu'elles sont. La vulnérabilité concerne toutes les femmes, et si l'on ajoute le critère du sans-abrisme, on la renforce encore ».

La féminisation du sans-abrisme est une tendance constatée aussi bien dans le discours des associations que dans les statistiques. Les enquêtes de l'Insee montrent qu'entre 2001 et 2012, la part des femmes parmi les sans domicile a augmenté. En France elles représenteraient 34 % des sans domicile francophones en 2001, elles en représentent 38 % en 2012. Une augmentation plus importante encore si l'on regarde du côté des données concernant les femmes nées à l'étranger. Entre 2001 et 2012, elles sont passées de 36 à 43 % des sans domicile nés à l'étranger.

Lola Vives retient deux constats des travaux de la doctorante Audrey Marcillat (EHESP) et de l'enseignante-chercheuse Marine Maurin (IREIS) qui a mené une enquête à Saint-Étienne et Montréal pour sa thèse :

- celui d'une caractérisation de la déviance des femmes à partir des normes de genre, qui induit un contrôle social spécifique sous l'angle de la protection.
- celui d'un sentiment d'insécurité dans les espaces publics, qui, notamment la nuit, est relié à la peur du harcèlement, de l'agression verbale, physique ou sexuelle. « Les femmes mettent alors en œuvre des tactiques d'évitement », explique-t-elle, et :

“ Les femmes sans-abri ne font pas exception. Marine Maurin décrit des répertoires d'action plus ou moins complexes, adaptés aux situations de la nuit et aux expériences passées des femmes pour se protéger de et dans l'espace public. Parmi elle l'invisibilité, la circulation dans la ville, par exemple dans des bus de

nuit, ou l'attention à la représentation donnée par le corps, avec un paradoxe : si certaines femmes tentent de passer inaperçues dans la ville, en se présentant et en agissant comme n'importe quelle citadine, évitant ainsi d'être désignées comme sans-abri, d'autres vont masquer leur féminité derrière des couches de vêtement pour ne pas devenir des cibles. »

Pour échapper aux espaces publics, il est possible de détourner des lieux de leurs usages. Au titre des pratiques, dans des villes comme Montréal il est possible de passer la nuit dans des restaurants ouverts 24h/24, ou à l'intérieur de commissariats, ou encore dans des hébergements de tourisme. Les femmes rencontrées par Marine Maurin lui ont raconté avoir recours aux hôtels et aux auberges de jeunesse, plus accessibles financièrement pendant quelques jours. Ils peuvent être utilisés durant la période de transition entre la perte de logement et l'hébergement d'urgence, ou durant un parcours entre différents habitats précaires. Quand les femmes sont hébergées chez des tiers, observe Lola Vives, « **c'est souvent une forme d'obligation morale, et cela ne permet ni une libre circulation, ni une appropriation du logement** ». Elles ont recours aussi aux hébergements sociaux, qui peuvent aussi être des lieux d'insécurité. Dans certains dispositifs, elles sont soumises à des règles (comme être accompagnées par un professionnel pour laver son linge, impossibilité de se faire à manger), à une mise sous surveillance au nom de la prise en charge, ou encore à une exigence de réappropriation des rôles dits féminins en vue d'une réinsertion sociale, comme l'organisation d'ateliers cuisine. « **L'occupation illégale d'un squat peut alors être perçue comme une meilleure solution que les propositions d'hébergement social** ».

Sur le sujet de la prostitution, déjà évoqué, Marine Maurin rappelle qu'elle est considérée depuis longtemps comme un substitut du vagabondage pour les femmes, et que la catégorie de prostituées a contribué à invisibiliser le nombre de femmes sans-abri, mais aussi à criminaliser leur présence dans les espaces publics. Une autre forme de protection est le recours à des tiers, comme un compagnon masculin.

« De fait le couple permet de faire face à un danger d'agression physique, d'assurer une sécurité et des soins réciproques, de se soutenir dans les épreuves de la rue, bien qu'il soit aussi analysé comme une forme de domination pour les femmes sans-abri. »

Les tiers peuvent aussi être des individus rencontrés qui partagent la même langue et la même situation, notamment lorsque les personnes sont étrangères, ou encore les chiens, compagnons de galère autant que de protection pour les femmes. Selon Lola Vives « **la mobilisation de ce répertoire d'action montre que les ressources sont externes (ressources mobilisables dans la ville) et internes (issues de leur propre expérience)** ».

Mais que trouve-t-on de spécifique à la situation des femmes sans-abri ? « **L'attention au répertoire d'action mobilisé par les femmes donne quelques éléments de réponses. Certes, les femmes comme les hommes mobilisent des ressources de sociabilité et des compétences liées à l'expérience du sans-abrisme pour trouver où dormir. Mais d'autres pratiques font directement appel à l'expérience de la vulnérabilité publique des femmes : se rendre invisibles, ou être accompagnées, ou se protéger face aux risques d'agressions sexuelles dans l'espace public. Finalement, ce qui est spécifique aux femmes sans-abri, c'est d'être des femmes** ».

Cela conduit Lola Vives à répondre à une deuxième question : que permet une analyse du sans-abrisme via le prisme du genre ? Pour la chercheuse :

« Chausser les lunettes du genre ne signifie pas que l'on doit se focaliser sur les femmes. Les catégories de genre, organisées selon le principe de binarité hommes et femmes, sont relationnelles, et fonctionnent en général en opposition. Si l'on s'intéresse aux femmes sans-abri, il est nécessaire de s'intéresser aussi aux hommes sans-abri, à leurs expériences, aux représentations que l'on a d'eux, en tant qu'individus masculins. De l'ouvrage "The Unequal Homeless, Men in the streets, women in their place" de Joan Passaro (1996, non traduit en français), on peut retenir que l'image de la rue est celle du danger, non parce qu'elle serait dangereuse en soi, mais parce qu'elle est peuplée par les hommes, et notamment par les hommes sans-abri eux-mêmes considérés comme dangereux. »

Lola Vives conclue par deux points de vigilance dans l'approche du sans-abrisme par le prisme des femmes et du genre : « il convient de faire attention à ne pas renforcer et réifier des catégories qui sont issues de constructions sociales. Il faut penser les articulations : ce n'est pas parce qu'on est une femme sans-abri qu'on est isolée. Elles vivent dans un monde habité par des hommes ».

■ Les femmes rencontrées par le Samu social, par Maud Bigot

Le Samu social rencontre soit des gens à la suite d'un signalement au centre fait par le 115 (la personne elle-même appelle le 115, ou un particulier appelle), soit des personnes lors de maraudes, qui consistent à quadriller le territoire, mais avec un prisme, celui de la visibilité des personnes. En 2019, 500 femmes (différentes) ont été rencontrées, 181 étaient en famille, 134 en famille monoparentale, 190 seules. « Qu'ont-elles de commun ? », se demande Maud Bigot. « Je n'ai trouvé qu'une seule chose : du fait du genre, ces femmes sont davantage en situation de vulnérabilité dans la rue ». Marylène Lieber rapporte que, quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes éprouvent un sentiment d'insécurité dans les espaces publics, notamment la nuit. L'enquête Violences et rapports de genre (VIRAGE) de l'INED (2017) apprend que 14 % des hommes déclarent des violences dans l'espace public sur les 12 derniers mois, et 25 % des femmes.

« Être sans-abri revient à être en vulnérabilité, et être femme sans-abri, revient à être dans une vulnérabilité renforcée par le genre. Au Samu social, 23% des personnes rencontrées sont des femmes isolées ou seules. Cette proportion s'élève à 40% de la demande d'hébergement. La corrélation de ces chiffres atteste que les femmes sont moins visibles dans l'espace public que les hommes, ce qui est logique parce qu'une des manières de se protéger est l'invisibilisation. »

Maud Bigot complète le sujet déjà abordé de l'invisibilisation à partir de l'expérience du Samu social : « nous observons qu'il existe différentes manières de s'invisibiliser : en faisant disparaître sa présence dans l'espace public, en se dissimulant en dormant par exemple dans des voitures, des halls, des caves ». Certaines femmes accompagnées par le Samu social ont une apparence qui, de loin, ne permet pas de les distinguer en tant que femmes (habits très larges, empilement de vêtements). Les femmes se protègent en se faisant héberger par un tiers, de manière bienveillante, ou en payant, avec de l'argent, ou avec son corps. Le Samu social ne peut rencontrer par ses maraudes les femmes qui se rendent peu visibles dans l'espace public.

« Nous ne rencontrons ces femmes uniquement que lorsque des citoyens les signalent. Je me rappelle une dame qui dormait dans un hall, des gens avaient mis un écriteau, "une dame vit ici, n'hésitez pas à appeler le 115", c'est comme ça que nous l'avons rencontrée. Des femmes peuvent aussi dissimuler leur condition de SDF, pour se protéger, pour leurs enfants, pour soi, ou pour tenter de ne pas décrocher. Rien ne les distingue des autres femmes en journée : elles sont à attendre dans des parcs d'enfant, des abribus, ou à la gare, elles ont parfois des cadis ou des sacs plus volumineux qui les trahissent. »

Au passage, on perçoit l'intérêt alors de multiplier les initiatives de bagagerie. Pour rencontrer ces femmes, il faut attendre qu'elles appellent le 115 pour avoir une couverture. « Je pense à une femme que les équipes de nuit savent pouvoir rencontrer de 20 à 22h au McDo. Nous avons fait le choix de ne pas la rencontrer dans ce lieu, pour ne pas la mettre à mal (les équipes du Samu social ont des vestes identifiables), ce qui oblige les équipes de jour à passer des heures à essayer de la rencontrer dans les espaces publics ». De ces constats on peut tirer la leçon que l'on peut être sans-abri sans que son apparence le trahisse ; que l'on peut être en danger tout en étant hébergé une ou plusieurs nuits ; que certaines choses ne se disent pas, au nom de la dignité ; que la dernière forme d'invisibilisation est le fait d'être invisibles en tant que femmes.

L'invisibilisation de l'identité de femme passe par trois modalités :

- L'adaptation de la vie à la rue, telle cette femme qui, parce qu'elle avait des poux, a décidé par praticité de se raser les cheveux tant qu'elle resterait dans la rue.

- L'invisibilisation peut être la conséquence de services d'hygiène peu adaptés aux femmes (rayonnages, vêtements inadaptés, ...).
- L'invisibilisation peut aussi servir de protection dans l'espace public, ce qui implique de nier son identité de genre.

Paradoxalement, un autre mode de protection est l'ultra-visibilité, qui peut prendre plusieurs formes :

“ Des femmes dorment toujours au même endroit, très visibles, sous un lampadaire, elles comptent sur la vigilance citoyenne pour leur protection (je pense à plusieurs femmes, dont une qui est venue dormir à côté du local du Samu social). D'autres mettent en scène un lieu de couche qui s'apparente à un repoussoir, pour éviter d'être approchées (je pense à une femme qui a construit une barrière avec des détritiques). ”

Quelles solutions adopter alors, se demande Maud Bigot ? Une solution pourrait être celle d'hébergements ou de logements adaptés, de manière à répondre à leur besoin de protection. Dans un contexte de saturation du dispositif hébergements, la logique voudrait que les acteurs comme le Samu social signalent systématiquement à la Maison de la Veille Sociale les situations de femmes rencontrées dans la rue, parce qu'en danger. Il semblerait évident aussi de se mobiliser pour la création de places d'hébergement pour femmes. Les places d'hébergement inconditionnel font défaut sur le département.

“ Au Samu social, nous avons pris conscience en préparant cette intervention que la question du genre n'avait pas été pensée ou réfléchie dans le service, à l'exception de la désignation comme référent d'une professionnelle femme pour une dame. Préparer cette intervention a été pour moi un déclencheur, sur le regard porté sur la vulnérabilité, sur la place à adopter par le Samu social sur cette question, sur la question de l'accompagnement social proposé à ces femmes. La pratique au Samu social est de faire des propositions en matière d'accès aux besoins fondamentaux et d'accès aux droits, à partir de ce qui émane de la rencontre avec les personnes, de ce qu'elles demandent. Nous avons réalisé que le Planning familial n'était évoqué que lorsqu'une femme se demandait si elle était enceinte, que le recours au gynécologue n'était proposé que si une femme signalait un problème... Il n'y a rien de systématisé. Cela signifie que l'on ne considère pas qu'il existe des besoins fondamentaux spécifiques, ou des droits spécifiques, ce qui semble être une erreur. Les questions qui concernent l'apparence (maquillage, vernis, etc.) sont très peu évoquées par les femmes que nous accompagnons qui vivent dehors, et du coup par les professionnels. ”

Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la difficulté des professionnels à s'emparer du sujet : d'une part l'idée que l'invisibilisation des femmes sans-abri est une forme de protection à respecter ; d'autre part une frilosité à aborder des éléments ayant trait à la féminité, par peur d'intrusion dans l'intimité ou dans l'identité. Pour conclure, « Une journée comme celle-ci est un premier pas pour des structures comme la nôtre, qui n'ont pas l'habitude d'aborder les situations par le prisme du genre. C'est un point de départ pour amorcer la réflexion. La grille de lecture proposée ici n'est pas exclusive, mais doit permettre de se rappeler que, quelles que soient leurs situations, être une femme sans-abri revient à être singulièrement vulnérable, ce qui impose d'agir. Je citerais Simone de Beauvoir : ce qui est le plus scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue ».

■ Les structures d'hébergement pour femmes et l'importance du travail pair, par Aïcha Hadj Chick (questions de Marc Uhry)

Vous êtes passée par une structure d'hébergement pour femmes, votre ressenti ?

A.H.C. : Je suis passée, c'est vrai, par un CHRS de femmes. J'ai été vraiment mise à l'aise, parce qu'il n'y avait que des femmes. On se fait confiance, on essaie de s'aider, on se parle des problèmes qu'on peut rencontrer à l'extérieur ou dans l'institution.

S'il n'y avait pas eu que des femmes, cela aurait été différent ?

A.H.C. : Oui, je pense. Si des femmes sont dans un CHRS femmes, c'est qu'elles ont eu des problèmes avec leur concubin ou leur mari. Dans ce foyer, les femmes étaient à l'aise parce qu'elles ne vivaient plus ce qu'elles vivaient avec leur mari ou concubin.

Cela plaide pour des solutions en non-mixité dans un certain nombre de cas, en raison des violences subies. Maintenant, tu es travailleuse paire, en quoi le fait d'avoir été hébergée en foyer change quelque chose dans ton travail ?

A.H.C. : Le lien et la confiance avec les institutions est primordial. Avant d'être travailleuse paire, je me suis impliquée progressivement au sein des instances de mon association, dans le Conseil de la Vie Sociale (CVS), dans un rôle de passerelle entre les personnes accompagnées par l'association et l'institution. J'ai été déléguée des personnes hébergées dans le CHRS du foyer où je résidais, pendant quatre ans, et par la suite, on a demandé des choses pour le collectif des associations des habitants du foyer.

Est-ce que ce temps de quatre ans a été utile, ou aurait-ce été possible de faire ce cheminement sur un an ?

A.H.C. : Ce temps a été très utile, pour cheminer, et par la suite, avoir un appartement, et maintenant me débrouiller seule et travailler pour l'association.

Dans ton travail, dans quoi t'impliques-tu ?

A.H.C. : Je travaille dans des CHRS d'associations, je fais des réunions de CVS, je prépare des réunions de résidents, je fais remonter leurs demandes.

Nous avons travaillé ensemble dans un foyer, il y a un autre rôle que j'identifie, qui consiste à aider les résidentes du foyer à prendre les projets au sérieux, avec un côté coach. Plutôt que de laisser des idées en l'air, « si on le dit, on le fait ! »

A.H.C. : Quand on est dans un CHRS, il faut se soutenir entre femmes. A l'époque où j'y étais on se soutenait beaucoup, on parlait, et on essayait d'améliorer les choses, au niveau de l'institution quand des choses n'allaient pas.

— Décaler le regard, l'échelle européenne. Le sans-abrisme parmi les femmes - Bonnes pratiques et leçons apprises, par Dalma Fabian (FEANTSA)

La FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris, est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime de la FEANTSA est de « mettre un terme au sans-abrisme en Europe ». Pour cela, elle agit sur divers axes :

- engager un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux ;
- réaliser et diffuser des études ;
- promouvoir et faciliter l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques ;
- éliminer les stéréotypes et sensibiliser le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.

La FEANTSA a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (« European Typology on Homelessness and housing exclusion »), une typologie qui classe les personnes sans domicile en fonction de leur situation de vie ou de logement (voir ci-après).

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Catégorie Conceptuelle SANS ABRIS SANS LOGEMENT LOGEMENT PRÉCAIRE LOGEMENT INADÉQUAT	SANS ABRIS	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrants	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
		6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
		7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abris	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abris (normalement plus d'un an)
	LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis 8.2 Sans bail de (sous-)location 8.3 Occupation illégale d'un terrain	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal
		9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
		10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
	LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente
		12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
		13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.
Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

FEANTSA - Typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS
(European Typology on Homelessness and housing exclusion)

Pourquoi se focaliser sur le sans-abrisme des femmes ?

Dalma Fabian, responsable du groupe de travail sur les femmes et le sans-abrisme au féminin au sein de la FEANTSA, souligne « qu'il est important de sensibiliser sur le thème du sans-abrisme des femmes, et de ne pas exclure les femmes de la discussion, de manière à les faire participer à la solution. Il existe une demande croissante, dans toute l'Europe, d'adapter les services existants, et de développer de nouveaux services d'aide aux femmes sans-abri ».

Pourquoi se concentrer sur le sans-abrisme parmi les femmes ? « Parce que les statistiques disponibles montrent que partout en Europe, les femmes représentent 25 à 30 % des usagers des services d'aide aux personnes sans domicile, mais qu'ils n'ont pas les mêmes résultats que les hommes. On voit une nette augmentation du sans-abrisme des femmes ».

Le sans-abrisme féminin est différent de celui des hommes, les causes sont différentes (la violence basée sur le genre joue un rôle important dans leur trajectoire vers le sans-abrisme, et dans leur expérience du sans-abrisme), et il existe une forte dimension de genre dans la façon dont les femmes vivent leur sans-abrisme. Les violences basées sur le genre interagissent avec un large éventail de processus d'inégalité, de marginalisation sociale.

Enfin, elle souligne que les femmes ne sont pas accueillies de façon adéquate dans les services et le besoin de services dédiés.

À Marseille, une PASS mobile pour les femmes sans-abri

Dalma Fabian livre une bonne pratique, celle d'une clinique mobile destinée uniquement aux femmes, à Marseille : en 2016, une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobile, baptisée Colette, a été mise en place dans le but de venir en aide aux femmes sans-abri ayant abandonné tout lien avec le système de santé. Une équipe se déplace régulièrement à bord d'un camion de consultation mobile dans différentes structures d'accueil marseillaises. L'objectif est de pouvoir ré-attacher ces femmes aux structures publiques ou privées et aux services associatifs pour qu'elles puissent rentrer dans un parcours de soin, coordonné mais surtout adapté à leurs besoins. Malheureusement note Dalma Fabian, ce service est devenu un service générique, destiné à un groupe plus large : « C'est loin d'être une exception : les services dédiés aux femmes sont souvent les premiers à disparaître, au détriment des femmes qui ont besoin d'un environnement sûr pour être entendues sans être jugées ».

Comment améliorer les interventions des services pour les femmes ?

Le groupe de travail s'est penché sur les caractéristiques de services adaptés aux femmes, et à quels enjeux ils doivent répondre. Cinq enjeux ont été retenus :

- **La sécurité émotionnelle et physique** : le plus important est de créer un environnement de sécurité physique et psychique pour les femmes. « Elles ont besoin de services réservés aux femmes, où elles peuvent se sentir en sécurité, éviter de subir de nouveaux traumatismes ».
- **Accompagnement autour de la maternité** : les études ont révélé que pour les femmes, la maternité est une partie importante de leur identité, et les services doivent le reconnaître. « Souvent, même séparées de leurs enfants, les femmes sont des mères et elles ont besoin d'aide pour endurer la perte de leur enfant. Il s'agit d'un traumatisme énorme, source de profonde honte et culpabilité ». La connexion avec les enfants peut être un moteur de rétablissement. Il est alors important de les soutenir. « Celles qui vivent avec leurs enfants ont besoin d'une aide en termes de parentalité, parce qu'être parent tout en étant sans-abri représente un stress supplémentaire. Il s'agit de soutenir les parents sans jugement, y compris par de petits gestes : être attentif aux anniversaires des enfants et de Noël, leur proposer d'écrire une lettre ».
- **Santé des femmes** : Le troisième sujet concerne leurs problèmes de santé spécifique, les droits à la santé sexuelle. Il est important de discuter avec elle régulièrement de la santé sexuelle, ce qui nécessite des formations pour les travailleurs sociaux. Les femmes sont davantage susceptibles de souffrir d'une mauvaise santé mentale, en lien avec l'expérience de la violence, de la maltraitance, ce qui implique pour les services de santé de qualifier les traumatismes subis.

- **Les couples** : en Europe seulement 10 % des services d'aide aux sans-abris acceptent les couples. La plupart des services s'adressent à des adultes sans enfants. En particulier pour les femmes sans-abri, être en couple dans la rue est un soutien pour survivre. Ces relations qui sont aussi une forme de protection exposent les femmes aux risques d'abus et d'exploitations. Les femmes choisissent toujours le moindre mal, où abus et protection coexistent. Dalma Fabian en appelle :

“ ...plutôt que refuser complètement les couples, à travailler avec eux. Il y a un vrai manque de services pour les femmes à la rue qui sont en couples. Il existe une approche au Royaume Uni, appelée "couple d'abord", où les professionnels qui travaillent avec les sans-abris sont formés à la dynamique des violences basées sur le genre et sur la reconnaissance de ses signes. Pour cela nous devons travailler dans différents secteurs. S'ils sont organisés séparément, nous devons relier les services de lutte contre la violence domestique et les services d'aide aux sans-abris. „

- **La participation et l'« empowerment »** : chez les personnes qui ont vécu des épisodes traumatiques, il est vital que les dispositifs leur permettent de reprendre le contrôle de leur vie et favorisent l'autonomie, la prise de décision. Un exemple d'empowerment est apporté par les environnements centrés sur le genre et le vécu traumatique. Ces environnements sont sources de transformation des services et s'organisent autour de deux approches similaires : PIE (environnements psychologiquement éclairés), approche venue du Royaume-Uni, et TIP (les pratiques centrées sur le vécu traumatique qui partagent l'idée que certains comportements sont des adaptations aux expériences difficiles dans le passé). Dalma Fabian souligne « l'importance de bien comprendre l'impact des traumatismes, qui submergent les mécanismes d'adaptation habituels. Les survivants de traumatismes répétés ne se sentent pas en sécurité dans leur corps, et ne peuvent pas contrôler leurs émotions et leurs pensées. Ils se sentent en danger par rapport aux autres ».

Elle pointe la nécessité de passer de la question « quel est le problème de cette personne » à la question « qu'est-ce qui est arrivé à la personne » : « Il faut se demander non pas quel est le problème de la personne, mais ce qui lui est arrivé. Une fois que nous comprenons que les symptômes sont les conséquences des souffrances vécues, cela peut éclairer la réponse à apporter ». Le projet PIE4shelters vise à renforcer les capacités des services d'aide aux sans-abris pour leur permettre de mieux accompagner les femmes victimes de sans-abrisme et de violence conjugale. « Nous avons ajouté l'accent sur le genre, afin de permettre aux services destinés aux sans-abris de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes ».

Quelques éléments clés pour conclure

- **Sécurité** : Dalma Fabian appelle à mettre en place des espaces et des services où les femmes se sentent en sécurité et ont le contrôle sur les processus d'accompagnement, sans jugement, de manière à ce qu'elles reprennent le contrôle de leurs décisions.
- **Formation** : Il convient aussi d'arriver à une compréhension commune des traumatismes liés à la violence basée sur le genre (dynamiques de violence, symptômes traumatiques, impacts émotionnels des traumatismes sur les fonctions cognitives, le comportement, le corps, les relations interpersonnelles) et prendre en compte les éléments déclencheurs des traumatismes.
- **Un cadre organisationnel adéquat** : Il faut impliquer l'ensemble de l'organisation. « Les signes d'instruction devraient être réduits au strict minimum pour éviter de provoquer un sentiment de contrôle. Le message doit être centré sur ce que le service fait pour les femmes, plutôt que sur ce que les femmes doivent faire ».
- **Accompagnement du personnel** : Pour produire une réponse adéquate, l'ensemble du personnel doit être formé sur les traumatismes, les mécanismes de la peur, la manière de travailler avec des personnes ayant vécu des traumatismes, sans qu'il soit besoin qu'il devienne expert de l'écoute traumatique. Les services doivent assurer que les femmes puissent accéder à la psychoéducation.

- **Importance des relations** : Il est important également de soutenir le personnel, de manière à éviter usure et burn out. Dalma Fabian cite la bonne pratique des pratiques réflexives, « elles sont présidées par un professionnel externe à l'organisation, elles permettent au personnel de donner sens à ses expériences professionnelles ». Les organisations qui ont réussi à adapter leurs services avaient une stratégie pour les femmes.

En guise de conclusion, Dalma Fabian en appelle à réunir tous les acteurs du secteur du sans-abrisme, avec lesquels les femmes sont en contact, en dépassant la défiance qui peut exister pour adapter les services. Elle appelle à adapter les modèles pour défendre mieux les femmes, par exemple dans les programmes de Logement d'abord dédiés aux femmes ou encore à former les professionnels sur l'approche par le genre et sur les traumatismes, et à continuer à sensibiliser les intervenants, sur les besoins spécifiques des femmes. Enfin, elle appelle à s'assurer qu'elles ne sont pas exclues des solutions au sans-abrisme : « Pour cela il faut influencer les politiques publiques ».

— Proclamation sur les conditions de coexistence en établissement collectif

Les femmes du Centre d'hébergement Point Nuit apportent un interlude. **Marc Uhry** témoigne et rappelle le contexte : « dans un contexte de tensions, les femmes du Centre Point Nuit se sont réunies les jeudis soir, elles m'ont invité à participer à leur réflexion, elles ont produit une proclamation, en reprenant la forme de la Déclaration des droits de l'homme. C'est un éloge des nuances, une déclaration sur les conditions de coexistence dans un foyer, où il faut partager les chambres ».

■ Un éloge des nuances pour un vivre ensemble par les femmes du CHRS Point Nuit

Nous, femmes du CHRS Point Nuit, citoyennes du monde entier, réunies dans une communauté que nous n'avons pas choisie, fortes de notre trajectoire cabossée, bien trempées, proclamons à toute l'humanité les conditions d'une possible coexistence.

Art. 1. L'égale dignité. Toutes les cultures, toutes les civilisations se valent. Nous avons toutes nos préférences. Nous préférons certaines personnes, certaines attitudes mais ces préférences ne justifient jamais d'attenter à la dignité des autres, ni de laisser atteindre notre propre dignité.

Art. 2. Les règles pour organiser le cadre de la vie commune mais aussi préserver ce que chacune a d'unique. En démocratie, les règles s'appliquent aux personnes qui les font. La production des règles de la vie collective doit associer les personnes concernées. Les règles ne sont pas faites pour assurer le pouvoir de l'une sur l'autre mais l'équilibre des relations. L'application des règles ne doit pas être rigide. Elle doit tenir compte de la situation de chacune.

Art. 3. La colère. Être débordée par ses émotions fait partie de la vie. Être en conflit fait partie de la vie. La colère a donc sa place dans la vie collective mais à trois conditions : (1) dans la limite permise par la loi, ni insulte ni coup. (2) Exprimer ses émotions sans chercher à dominer l'autre. (3) Laisser la porte ouverte à une possible réconciliation, voire à une réflexion commune sur les raisons de la colère.

Art. 4. Politesse et bienveillance. L'autre est à la fois un second moi-même et une totale différence. Dans un foyer ou nous devons cohabiter, partager les chambres, la bienveillance et la politesse sont particulièrement bienvenues. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous ignorer comme de simples passantes qui se croiseraient en ville. Mais chaque société, chaque personne a son propre rapport à la politesse. Nous n'avons pas d'obligation à respecter le code ni à le faire respecter. Nous ne sommes pas les parents des autres. Personne ne nous

a confié la mission de le rééduquer. Au mieux, nous pouvons nous apprivoiser les unes les autres, mais si nous devons accepter les différences des autres femmes, nous n'avons pas à nous laisser envahir ou nous rendre malades. Nous devons accepter les autres mais nous n'avons pas à les subir.

Art. 5. L'institution et le groupe. La relation des individus au groupe d'habitantes et aux professionnels de l'association varie dans le temps. Lorsqu'une personne rentre en foyer, elle rentre d'abord dans une institution. C'est le cadre professionnel qui est le premier interlocuteur légitime. Avec le temps et les liens personnels qui se tissent, le groupe devient souvent plus régulateur pour les personnes présentes. L'évolution de la relation des personnes avec l'institution et avec le groupe est un paramètre qui doit être pris en compte dans l'application des règles et procédures.

Art. 6. L'humour sur la pointe des pieds. L'humour est l'élégance de l'intelligence, une porte ouverte au dialogue mais aussi parfois un prétexte à se moquer. Rire est une manière d'exister pleinement dans le présent à condition que ce ne soit pas au détriment des autres. Tous les sujets doivent pouvoir être abordés. Nous sommes tous invités à veiller à ne pas offenser inutilement les sensibilités de chacune. Rire, c'est rire à deux. L'humour est une relation. Dès lors que l'une se sent blessée, la relation s'est éteinte et l'humour s'est écrasé en moquerie. Dès que l'une se sent blessée, l'autre est invitée à ne pas insister.

PS. Éloge des nuances. La dignité est distribuée en part égale à protéger précieusement. La colère est bienvenue mais contenue. L'institution est légitime mais invitée à partager le pouvoir et à demeurer attentive à sa propre brutalité. Les règles sont au service de l'équilibre entre l'ordre collectif et la protection individuelle. Le conflit est une porte ouverte sur la réconciliation. La politesse est espérée sans être obligatoire. L'humour est une relation : on ne rit qu'à deux, pas l'une de l'autre.

Nous, habitantes de Point Nuit, proclamons l'éloge des nuances comme condition fondamentale de la coexistence. Toute personne mérite d'être considérée dans sa complexité et jamais réduite à un statut d'occupation, de nationalité, de maladie. Toute personne mérite d'être respectée dans ses nuances. Reconnaître la mystérieuse poésie de l'autre sans la juger, c'est accomplir nous-mêmes notre complète humanité.

PROPOSER DES SOLUTIONS ET FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS


Après le tour d'horizon européen, place à une expérience grenobloise d'approche non mixte du sans-abrisme.

— Plateau 1 : Grenoble-Alpes Métropole et Femmes SDF Un focus sur l'accueil en non-mixité

Ce plateau se déroule en trois temps : la présentation de la démarche « Logement d'abord jeunes », la présentation de l'association Femmes SDF puis de l'initiative conjointe de permanences de travailleurs sociaux de la Métropole grenobloise au sein du Local des Femmes de l'association Femmes SDF.

■ Projet Logement d'abord Jeunes, par Fanny Maia

En 2019, l'enquête menée dans le cadre de la Nuit de la solidarité sur le territoire de l'agglomération grenobloise dénombre que 18 % des répondants à l'enquête ont moins de 25 ans. Pour ce faire la Métropole a créé un groupe de travail partenarial autour des grandes difficultés d'accès au logement des jeunes, réunissant les acteurs locaux du territoire.



La Nuit de la solidarité est une initiative nationale qui a pour objectif

- d'établir une photographie, à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue, sur le territoire métropolitain,
- de mieux connaître les profils des personnes rencontrées ainsi que leurs besoins grâce à l'administration d'un questionnaire anonyme et enfin
- de construire des réponses pérennes sous l'égide de la politique du « Logement d'abord », pour laquelle la métropole grenobloise est un territoire de mise en œuvre accélérée.

Ce groupe de travail s'oriente dans un premier temps sur la nécessité de mettre en lumière et sensibiliser les difficultés des jeunes à la rue via une vidéo inspirée de faits réels. Ainsi, cette vidéo retrace le parcours du combattant d'une jeune femme, de la rue au logement.



Vidéo « Logement d'Abord jeunes »



<https://www.youtube.com/watch?v=5uomHXA6WGs>

Suite à l'expulsion du domicile familial par sa mère lorsqu'elle dénonce les agissements de son beau-père abusif, Lucile navigue entre le domicile d'amis, de son petit ami, la rue et quelques foyers où cela se passe mal. Son âge ne lui permet pas d'avoir droit à des aides sociales et si les services sociaux sont passés voir sa mère, en tout cas, elle ne les a jamais rencontrés et ne le voulait pas. Son parcours est marqué par la drogue et les embrouilles mais c'est sa chienne qui lui permet de s'accrocher. Elle passe un diplôme en vivant dans un squat. Après un nouveau passage dans la rue, à 19 ans, elle s'installe avec son copain, se déclare en couple et bénéficie d'aides sociales. Le soir où il la bat, elle repart dans la rue avec ses chiens mais sans ses papiers. Pendant 6 mois, elle ne peut plus bénéficier des aides sociales puisque son ex-compagnon refuse de déclarer qu'ils n'habitent plus ensemble. Elle déplore la difficulté à avancer quand beaucoup d'associations refusent la présence d'animaux. C'est sa relation avec «Titi» qui l'aide à se sevrer et à retourner dans la réalité. Elle rencontre ensuite l'association Totem. Le travailleur social l'informe de ses droits, l'incite à reprendre contact avec sa mère et l'accompagne dans la recherche d'un logement qu'elle obtient. Si la sensation d'enfermement est bien présente les premiers temps, elle apprécie de pouvoir se doucher quand elle veut et de se sentir en sécurité pour dormir. Cette nouvelle situation lui permet de se projeter dans l'avenir : passer son permis pour travailler dans une maison de retraite qui veut l'embaucher et se marier avec Titi.

L'objectif de cette vidéo était de sensibiliser le public et les professionnels aux difficultés communes rencontrées par les jeunes en errance pour accéder au logement, malgré la singularité de leurs parcours respectifs : ruptures personnelles, absence de ressources pour les moins de 25 ans, manque d'accompagnement social dédié sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Cette vidéo a permis aussi de réfléchir à la construction d'une réflexion commune pour aboutir à un dispositif global et coordonné pour répondre aux besoins des jeunes.

La Métropole en partenariat avec la DDCS et avec d'autres acteurs du territoire grenoblois a développé une réponse autour de trois axes :

1. **Un accès au logement du parc social** via la signature d'un bail glissant de sous-location – au travers de la mobilisation du dispositif d'intermédiation locative et un partenariat entre les bailleurs sociaux du territoire et la Métropole ;
2. **Le versement d'une aide financière** à hauteur de 500 € par mois pour chaque jeune par la Métropole – via la mobilisation des crédits de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord ;
3. **Un accompagnement global renforcé** « Logement d'abord/Emploi d'abord » mené par la structure retenue dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement Logement d'abord pour les jeunes de moins de 25 ans » qui sera lancé en avril/mai 2020 (crédits intermédiation locative de l'État).

■ Le Local des femmes, Association Femmes SDF, Fanny Veillepeau

Femmes SDF est une association créée en 2000 par Marie-Claire Vanneville, sociologue et Marie-Jo Chappot, travailleuse sociale, pour porter la réalisation d'une recherche-action autour de la question de l'errance féminine. En 2003, après deux ans en demi de rencontres avec des femmes dans la rue et dans les associations à Paris et dans l'agglomération grenobloise, les résultats de ce travail sont publiés dans l'ouvrage « Femmes en errance, de la survie à l'existence ». Ce travail a permis de mettre en lumière différents besoins : de sécurité, de discrétion, d'invisibilité, d'intimité et d'un lieu pour se poser en journée à l'abri des regards et de la violence. Pour

l'association, cet ouvrage constitue la base de la réflexion et de l'action qu'elle mène. Actuellement, l'association salarie une directrice et trois travailleuses sociales autour de quatre missions :

- Sensibiliser et contribuer à changer le regard sur ces femmes ;
- Accueillir en journée les femmes dans un lieu dédié : le Local des femmes ;
- « Aller vers », aller à la rencontre de ces femmes que ce soit dans la rue et dans d'autres accueils de jour mixtes dans lesquels elles sont très minoritaires. L'unique objectif de ces rencontres est... la rencontre, la création de lien : « ces temps ne sont pas des maraudes de distribution mais des maraudes pour faire du lien » ;
- Accompagner. Pour cela, tant l'équipe que les méthodes d'actions se sont progressivement professionnalisés d'une part pour répondre à l'augmentation des difficultés rencontrées par les femmes en errance et d'autre part face à la difficulté à trouver des réponses à l'extérieur.

Le Local des femmes : comment ça marche ?

Créé en 2004, le Local des femmes est un accueil de jour pour femmes en errance.

C'est un lieu d'accueil inconditionnel dont la seule condition d'accès est d'être ou de se sentir femme. En 2019, il a accueilli 408 femmes. Ce nombre est en augmentation permanente : près de 200 en 2016, 308 en 2018.

C'est un lieu d'accueil anonyme sans inscription. Bien souvent les travailleuses sociales ne connaissent que le prénom, voire le surnom, de la personne présente.

C'est un lieu d'accueil protégé. Fanny Veillepeau souligne que le Local des femmes est « un lieu où les femmes peuvent raconter leurs cicatrices, dire leurs ampoules, leurs maux, se risquer à la rencontre sans se mettre en danger. Un lieu dans lequel il y n'y a pas besoin d'être sur la défensive, de jouer un rôle ou au caïd. C'est avant tout un lieu pour s'extraire des violences ».

Au-delà d'un lieu répondant aux premières nécessités et aux besoins primaires, c'est un lieu pour prendre soin de soi et se faire du bien avec une salle de bain, une salle de douche, une chambre avec deux lits pour faire la sieste, un repas hebdomadaire, une bagagerie. Douche et bain ne sont pas là que pour se laver : « Si la personne a envie de passer une heure dans la baignoire, elle peut passer une heure dans la baignoire. Pour nous, l'idée est que les femmes puissent s'autoriser à prendre soin d'elles et que cela contribue à changer le regard qu'elles portent sur elles, leur redonner confiance ».



Ouvert trois jours par semaine, le Local des femmes propose de l'accueil collectif, une permanence accompagnement et un temps dédié à des projets collectifs. Il est pensé comme un lieu de participation dans lequel les femmes peuvent s'impliquer à différents degrés et sous différentes formes :

- Participer aux gestes de la vie quotidienne et reprendre des habitudes mises à mal par l'errance : course, ménage, cuisine, etc.
- Participer à des projets collectifs, favoriser l'expression et l'expression de son avis lors d'ateliers clown, d'expression, des ciné-débats, etc. afin que les femmes retrouvent du pouvoir d'agir, un rôle et une place déjà dans cet espace-là.

- Participer aux actions de l'association. Les femmes interviennent aux côtés des travailleuses sociales notamment dans les actions de sensibilisation que ce soit auprès de travailleurs sociaux dans différentes instances, dans les écoles de formations au travail social, etc. Les femmes viennent raconter leurs parcours et leur rapport aux institutions.
- Participer aux maraudes hebdomadaires. Des femmes ayant un recul sur leur situation, et qui ne sont plus dans l'urgence, viennent partager leur expérience lors des maraudes et au local.

Le Local des femmes est aussi un lieu d'accompagnement : les travailleuses sociales prennent le temps de la rencontre et de la construction d'un lien. Cette dimension temporelle est incontournable dans la mesure où les professionnelles ne posent pas de question : une demande peut prendre deux heures ou deux ans à émerger. Les demandes peuvent aussi être suggérées.

Mais ce lieu a été pensé comme un lieu complémentaire de ce qui existe déjà. Sa vocation n'est pas de répondre à tous les besoins des femmes mais de combler ce qui n'existe pas ailleurs. La posture des professionnelles n'est pas celle du référent social : elles ne font pas d'accompagnement social global mais cherchent à raccrocher avec le droit commun et l'ensemble des services existants. Les professionnelles aident à repérer le meilleur interlocuteur et accompagnent la personne si elle a besoin d'être rassurée, ou pour faire une médiation lorsque les parcours avec les institutions ont été compliqués (démarches d'accès aux soins, au logement, aux droits, aux transports, ou encore au numérique revient souvent dans les demandes d'aides). L'association a souvent une position de tiers dans l'accompagnement.

C'est un lieu dont les modalités de fonctionnement évoluent. Les actions ne sont pas figées mais régulièrement repensées par rapport au contexte et à l'évolution des besoins. Ainsi, à l'origine, le local n'accueillait pas les enfants car la problématique des mères en errance avec enfants était encore peu présente, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Désormais, le Local des femmes est ouvert aux femmes avec enfants : en 2019, 219 enfants accompagnés de leur maman ont été accueillis.

Autre illustration de cette capacité à évoluer : l'expérimentation avec Grenoble Alpes Métropole de permanence de travailleurs sociaux de la Métro au sein d'accueils de jour, notamment au Local des Femmes. Cette action conjointe est partie du constat de la difficulté, voire de l'impossibilité pour certains publics, d'accéder à un référent social dans l'agglomération grenobloise pour des questions de domiciliation et de non-sectorisation, bien que cet accès relève du droit commun. Depuis plusieurs années, le département et l'État se renvoyaient la balle côté compétences. Lors de la mise en place de la politique « Logement d'abord », les accueils de jour ont pointé cette impossibilité comme premier obstacle d'accès au logement.

■ Expérimentation accueils de jour/Métropole (Plateforme Logement d'abord) au Local des femmes, par Fanny Maia

En complément des remontées de terrain des associations et des accueils de jour, l'enquête conduite lors de la Nuit de la solidarité a aussi permis de mettre en exergue cette problématique du nonaccès à un référent social des personnes sans-abri. Comment leur permettre l'accès aux droits et au logement lorsqu'elles n'ont pas de référent social ? Comment consolider cette porte d'entrée au logement qu'est le travailleur social ? Comment la Métropole, dans le cadre de sa politique Logement d'abord, peut-elle identifier ce public de prime abord invisible ?

Pour répondre à ces questions, le déploiement de travailleurs sociaux métropolitains sur des temps de permanence des accueils de jour est initié en septembre 2019 pour une période d'un an. Cette expérimentation se déroule dans deux accueils de jour dont le Local des Femmes pour prendre en compte le genre. En effet, 19 % des répondants à l'enquête de la Nuit de la solidarité sont des femmes, soit « une proportion non-négligeable ». Les travailleurs sociaux proposent un accompagnement social global aux personnes et font remonter les situations à la Plateforme Logement d'Abord (via une demande au SIAO - service intégré d'accueil et d'orientation à l'échelle du département). Les modalités d'intervention s'adaptent au fonctionnement des accueils de jour. Au Local des femmes, la travailleuse sociale est présente lors de l'accueil collectif pour

faire du lien. Cette présence lui permet d'être identifiée par les femmes venant au local et de s'intégrer à la vie quotidienne du lieu. Des temps individuels sont ensuite proposés pour faire les démarches.

À mi-parcours, Fanny Maia tire les premiers enseignements autour de deux dimensions :

- Celle de la connaissance inter-partenaire, favorisée par le dispositif. Pour les professionnels de la Métropole, les missions et la réalité quotidienne des accueils de jour sont mieux connues. Pour les associations, c'est le rôle du travailleur social en institution qui est démythifié. Cela permet dans un premier temps de rentrer dans une relation moins formelle et ensuite de consolider la politique publique du Logement d'Abord en intégrant la vision des acteurs associatifs. Une démarche que Fanny Maia estime « très enrichissante pour les travailleurs sociaux de la Métropole ».
- Celle de l'adaptation. C'est tout d'abord la nécessité de s'adapter à un public hétérogène. La présence régulière dans le lieu est garant de cette souplesse. Cela a permis de prendre conscience de la nécessité d'intégrer le temps des personnes rencontrées/accompagnées à celui de l'action publique : le parcours vers le logement ne se réduit pas au temps des démarches, il doit respecter les rythmes singuliers des personnes. Il faut accepter les ruptures dans les parcours, apprendre à « laisser la porte ouverte même si la personne s'en va, qu'elle puisse revenir ». Par ailleurs, au Local des femmes, certaines femmes ont effectivement besoin d'un accompagnement social global mais nombre d'entre elles ont déjà un référent social. L'objectif est alors de recréer le lien entre la personne et le référent initial. Les démarches au Local des femmes se sont surtout engagées autour de la thématique du logement social mais ces missions varient en fonction du public et des missions des accueils de jour.

Cette expérimentation montre l'importance « d'aller vers » sans attendre de ces publics qu'ils aillent en service logement. Les constats tirés de cette expérimentation pourront servir de base de discussion pour penser les modalités d'accompagnement social des personnes n'ayant pas accès à un référent social notamment dans le cadre de l'actualisation du schéma du premier accueil des personnes sans-abri en janvier 2021. Quel accompagnement social global proposé dans les accueils de jours et par qui ? D'ores et déjà, Fanny Maia souligne deux enjeux majeurs : la stabilisation de l'expérimentation et le financement de ces missions.

Marc Uhry rappelle que la genèse de l'association Femmes SDF est emblématique de l'histoire spécifique des accueils de jours grenoblois, à la croisée de dynamiques de recherche, de militantisme et d'éducation populaire à l'instar de Point d'eau ou du Fournil. Chaque accueil de jour est une association, ce qui « a pu créer des moments de grande fragilité mais aussi générer un effet d'entraînement, notamment cette capacité à aller proposer des choses à l'action publique, à soumettre des problèmes identifiés. »

Il note qu'à Lyon, cette dynamique émerge aussi au travers d'échanges inter-associatifs que ce soit des chefs de service qui se remplacent le temps d'un congé « sans toujours prévenir la hiérarchie parce que parfois c'est plus facile comme ça », du travail les uns chez les autres, de la mise en commun, etc. Il souligne l'enjeu de référencement et de domiciliation et pointe les difficultés dues au fait que certains référents sociaux sont très loin des lieux fréquentés par les personnes et que tous les accueils de jour ne font pas de la domiciliation.

■ Intervention flash d'Alexandre Cordier, responsable du dispositif La Soie, Foyer Notre-Dame des Sans-Abris

“ La Soie est l'acronyme pour Lieu d'Accueil Spécialisé Orientation Insertion Enfance. Ce dispositif est mis en place à la résidence Le Bordeaux (Lyon 2^e) qui accueille 55 familles. Le dispositif La Soie comprend 24 chambres, donc 55 places. Il est issu d'une réflexion débutée en 2015 sur les difficultés posées par la segmentation entre des dispositifs très dédiés « enfance » d'un côté et de l'autre côté ceux dédiés à l'hébergement d'urgence. La place des parents n'est pas évidente dans ce contexte et le manque de passerelles entre les deux dispositifs est problématique : « [il y avait d'un côté des choses très spécialisées comme les accueils mère-enfant ou de l'autre côté des CHU généralistes avec des publics prioritaires comme les femmes avec enfants de moins de trois ans mais ce critère est juste un critère de priorité. Ils n'ont pas une vocation à prendre en charge de manière spécialisée ce public-là. Il y avait un vrai manque sur le terrain.](#) »

Alexandre Cordier souligne la chance du Foyer Notre-Dame des Sans-Abris de bénéficier d'un double financement : l'État mais aussi la Métropole de Lyon. La réflexion conduite avec ces partenaires sur un dispositif hybride pour combler ce manque a abouti à la création du dispositif La Soie dont les principes d'intervention se structurent autour de trois axes :

1. Avant tout, offrir un cadre sécurisant et serein pour les femmes avec des très jeunes enfants (enfants de moins de 3 ans) ou enceintes, éventuellement pour des couples avec une compagne enceinte. « [Nous avons pris le pari d'avoir deux places couples à l'opposé des dispositifs classiques parlant d'accueil mère-enfant et pas spécialement d'accueil parent-enfant](#) ». Il pointe que, sur ces questions de dénomination, les choses sont effectivement en train de changer. La place des couples, dans les demandes d'hébergement formulées en femme isolée ou en femmes isolées avec enfant, est complexe : « [Sans prêter des mauvaises intentions aux demandeurs, il peut parfois y avoir des stratégies de la demande avec des papas qui ne sont pas hébergés pour différentes raisons \(situations administratives de sans droits, non droit...\) mais qui peuvent être présents](#) ». La Soie permet de « [ne pas oblitérer la place du papa ou de la maman distante en l'intégrant éventuellement dans notre prise en charge](#) ».
2. Ensuite, avoir une réponse matérielle d'emblée pour éviter de saturer les MDM de demandes d'aides financières : lait, couche, vêtement, sanitaires individuels cuisine semi-collectives sont proposés. « [L'idée est d'accueillir comme un CHU, mais un CHU dédié](#) ».
3. Enfin, offrir un accompagnement de proximité et de soutien en lien avec différents services, notamment la Protection Maternelle et Infantile (PMI, comme la préparation à l'accouchement...). Une des difficultés majeures rencontrée par les femmes est le changement de statut lors de l'accouchement : une femme enceinte arrive à la maternité en tant que femme isolée et en sort en tant que mère avec enfant. En accueillant les femmes à partir de 6 mois de grossesse, le dispositif La Soie permet de renverser la prise en charge et le segment de prise en charge : la personne n'a pas l'angoisse de trouver un nouveau lieu d'hébergement à la sortie de la maternité en raison de son changement de situation et de statut.

Qu'est-ce que La Soie a changé aux pratiques de l'association ?

Pour Alexandre Cordier, ce dispositif a généré des « nouveautés ». Première nouveauté, « une hybridation au service du public » : c'est-à-dire une structure d'hébergement spécifique, cofinancée par l'État et la Métropole de Lyon, avec une double mission de répondre aux besoins des ménages en situation de précarité et de proposer, lors de cette prise en charge, un accompagnement axé sur la parentalité avec, en plus, la possibilité d'accueillir des parents isolés et pas seulement des mères isolées.

La deuxième nouveauté tient à l'arrivée de nouveaux collègues : le foyer accueille depuis 70 ans des familles, mais ce n'est qu'en 2016, que la première éducatrice de jeunes enfants et des techniciennes de l'intervention sociale et familiale ont été embauchées ! Il souligne à quel point maintenant « [ces nouveaux métiers nous paraissent une évidence ! Nous avons ouvert un nouveau collègue, le collègue Lassagne, avec des travailleurs sociaux et familiaux \(TSF\) dans l'équipe. Ça va de soi mais ça ne l'était pas](#) ». Ces nouveaux professionnels ont permis de décroiser les métiers et d'apprendre à travailler avec d'autres familles de professionnels.

Troisième nouveauté : l'orientation des publics repose sur un double circuit d'orientation. Le circuit classique de la veille sociale avec le SIAO et un repérage des situations par les assistantes sociales des Maisons de la Métropole.

Après trois ans de fonctionnement, quels enseignements tirer ?

Alexandre Cordier rappelle d'abord que les personnes accueillies arrivent après des parcours d'errance longs et très difficiles et que la violence est quasi omniprésente dans les parcours d'exil et les parcours traumatiques. En 2019, 25 % des personnes accueillies le sont suite à une décohabitation conjugale avec faits de violence et 16 % des personnes accueillies ont connu des violences physiques avérées dans leur passé. C'est essentiel de tenir compte de tout ce qui touche aux traumatismes de l'exil et des conditions de vie. Il insiste sur un autre phénomène auquel l'association a été confrontée : celui des « femmes coupées en deux », terme peu flatteur mais qui désigne :

“ ...les femmes qui partent en catastrophe de leur pays avec la valise et le plus petit ou le premier enfant qu'elles ont réussi à récupérer pour « se carapater ». Il n'y a pas d'autre mot. Elles traversent des pays voire des continents. Arrivées ici, nous avons des indications que ces gens sont indisponibles psychiquement : effectivement, ces femmes disent qu'une partie d'elle-même, leurs enfants, d'autres membres de la fratrie sont restés au pays, sont à 8000 km. Comment se poser, préparer un projet, s'installer alors qu'il y a toujours cette préoccupation et ne pas savoir ce qu'il se passe pour eux ? Parfois, nous voyons les gens décomposés suite à des crises internationales et qui ont peur pour leurs enfants. Ce sont des choses qu'on ressent et qu'on perçoit. C'est une composante à ne jamais oublier pour toutes les femmes accueillies qui ont ces histoires migratoires : les enfants restés au pays sont une source de souffrance très intense.„

Il souligne aussi l'impact de la précarité sur les enfants : des phénomènes observés d'hypervigilance dus au fait de dormir dans des halls d'immeubles, sur des tapis, des coins de pièces, avec des « enfants aux yeux ouverts tout le temps, c'est très impressionnant » ou encore, des enfants avec très peu de développement psychomoteur. S'ils bougent très peu en arrivant, ces enfants se développent rapidement, après trois semaines ou un mois d'accueil et de la place autour d'eux. C'est important alors de soutenir les mamans « parce qu'un gamin qui retrouve ses marques et son corps, c'est fatigant ».

L'association a mis en évidence la notion de la « parentalité par le faire » : « la parentalité, ce sont des grands mots et principes d'intervention mais c'est aussi l'aide au quotidien : aider à préparer un gâteau, à prendre le bain, à plier une pile de linge, à ranger la chambre, à apprendre à cuisiner français... Ces gestes permettent à la personne de se soulager et ce soulagement est très important. Il permet ensuite de parler du reste, d'une orientation adaptée, d'une reconnaissance des besoins de la personne, y compris vers de l'accueil mère-enfant ou du logement ».

100 % des femmes orientées vers La Soie le sont suite à une inquiétude à propos du lien mère-enfant. Mais au 31 décembre 2019, les préconisations du service indiquaient que 12 personnes relevaient du logement autonome : « à l'entrée, une inquiétude, et à la sortie, la moitié qui peut aller sur du logement autonome. Ce n'est pas de l'angélisme ou une guérison miraculeuse. Mais le soutien, l'étaiyage humain et matériel adapté donnent les moyens de la reconstruction pour ces femmes et ces familles. Cela leur permet de reprendre en main leur orientation et leur devenir avec le principe de réalité de la place lyonnaise ».

En conclusion, il souligne l'intérêt de ce dispositif : « montrer qu'à un moment donné, ce n'est pas possible de raisonner uniquement en termes de catégories qui peuvent varier à l'infini : les femmes sans logement avec des problèmes de santé mentale, ou avec des problèmes de parentalité, etc. ». Grâce à la confiance accordée par les financeurs, ce dispositif a pu voir le jour et agir à la fois sur l'hébergement, domaine dans lequel l'association est reconnue, mais aussi sur la parentalité et l'accueil des femmes, des couples et des enfants. L'hybridation est une clé d'évolution, et c'est là, tout l'intérêt aussi des rencontres comme celle d'aujourd'hui qui permet « d'hybrider tous nos savoir-faire et ne pas continuer à cloisonner les personnes dans les compétences institutionnelles ou les spécialités associatives ».



— Plateau 2 : Point Accueil et l'accès à la santé des femmes en grande précarité

Le deuxième temps de l'après-midi est consacré à l'évolution de Point Accueil, un accueil de jour mixte qui, comme le dit Marc Uhry, « s'est inventé des zones et temps de non-mixité ». D'où vient cette idée ? Pourquoi, comment et quelles conclusions tirer de cette évolution ?

■ Création d'une permanence d'accueil dédiée aux femmes avec ou sans enfants, Karine Salinas, LAHSo



D'un accueil de jour mixte à des permanences dédiées aux familles puis aux femmes

Ouvert dans les années 1980, le point Accueil est un accueil de jour qui accueillait, jusqu'en 2014, essentiellement des « isolés hommes et quelques rares femmes ». L'accueil était ouvert uniquement le matin et proposait des services de première nécessité et un accompagnement social avec des travailleurs sociaux qui étaient aussi référents RSA. L'accueil accueillait beaucoup de monde : 15 000 à 16 000 passages par an.

En 2014, en raison d'une délocalisation/disparition d'une permanence famille en proximité, le Point Accueil a ouvert des permanences réservées aux familles vivant en grande précarité. Mais, comme le souligne Karine Salinas, « cette ouverture s'est faite en deux semaines sans que le projet ne soit bien pensé et assis. L'équipe a pris le public et fait avec les moyens du bord et elle s'en est plutôt pas mal sortie ». De ce fait, l'équipe travaille sur des publics ultra-différents : le matin, le sans-abrisme et « les isolés » avec un accompagnement plutôt classique et l'après-midi, les familles migrantes avec ou sans enfants (couples, femmes seules, familles monoparentales, essentiellement des femmes avec enfants). Une des difficultés a été l'aménagement des espaces : comment prévoir un espace pour l'accueil des enfants, des femmes ou des familles dans des murs « qui ne sont pas extensibles » ?

En 2018, la rénovation des locaux a commencé. Pour Karine Salinas, cette rénovation « est une chance. Elle a permis à l'équipe de repenser la question de l'accompagnement et des espaces. Nous avons eu les moyens et fait du beau ».

En 2019, l'accueil, rénové et agréable, ouvre avec une partie domiciliation et une réfection de l'espace hygiène et espace Labri. De nombreuses familles (60-70 personnes) sont accueillies tous les après-midis, à l'exception du mardi. Ce nombre rend les conditions d'accueil compliquées car, en l'absence d'espaces dédiés, il n'est pas possible de prendre en compte les spécificités de chacun, notamment les besoins du public féminin que la personne soit seule, en famille ou avec ses enfants. Par exemple, la question de l'hygiène interpelle beaucoup l'équipe : « Qu'est-ce que cela engendre pour les femmes de partager l'espace hygiène, d'avoir des douches mixtes avec une inscription à l'arrivée ? ». Ces interrogations ciblées et le constat que, sur le territoire lyonnais, il y a peu d'espaces dédiés à l'accueil du public vulnérable féminin et des enfants débouchent sur une réflexion élargie :

“ Sur le territoire lyonnais, où est l'accueil unique et exclusif des femmes ? Comment mieux accueillir la femme, son intimité, ce qu'elle est ? Comment travailler la prise en compte du corps et de l'hygiène, de la contraception, de la maternité... ? Comment donner de la place à la parole des femmes jusque-là noyée dans la parole des familles ? „

Toute cette réflexion se concrétise par la création d'une permanence dédiée aux femmes et à leurs enfants, par la création de nouveaux espaces qui ont, à leur tour, rejilli sur la permanence famille.

Prendre en compte les besoins des femmes, des mères et des enfants

Cette permanence a été travaillée sur trois axes :

1. **Pour les femmes** : un espace et un temps favorisant le sentiment de sécurité, le lien social (reconstruction et estime de soi, socio-esthétique, hygiène, prévention santé sexuelle et reproductive, etc.), être « un endroit où les femmes puissent se poser, se sentir en sécurité pour parler d'elles, de leur corps, de leur santé, tout simplement se sentir bien pour ce public confronté constamment à la rue ».
2. **Pour les enfants** : un espace de socialisation et d'éveil, « le jardin d'enfants », avec des animations adaptées (développement psychomoteur et psychoaffectif, développement cognitif, prévention à la santé) : « ce lieu qu'on appelle le jardin d'enfant a des jouets adaptés pour les 0-4 ans et du personnel pour accompagner pendant la permanence, comme dans les crèches ».
3. **Pour les mères** : des ateliers et des temps d'échange collectifs (développement de la confiance en ses propres compétences, soutien à la parentalité, éducation à la santé, etc.) : « un lieu pour parler de leurs enfants et les voir évoluer ».

La permanence a démarré il y a deux mois et tient, de 13h30 à 17h, les jeudis après-midi. L'espace a été réaménagé pour répondre à plusieurs objectifs :

“ C'est un endroit où il faut créer du lien donc on ne peut pas mettre plein de petites tables comme on le fait habituellement. C'est un endroit où les personnes doivent se sentir ni regardées, ni épiées sur leurs conduites et qu'elles s'approprient les lieux. Quand il y a 80 personnes, c'est compliqué de s'approprier les lieux mais là, il y a 30 personnes qui viennent donc la possibilité de se servir de la cuisine, de faire comme chez elles, de ne pas s'inscrire pour prendre une douche, de pouvoir prendre des serviettes hygiéniques mis à disposition... être dans le lieu et avoir accès aux services de première nécessité (alimentation, laverie, hygiène) un peu comme si elles étaient chez elles. „

Sont proposés : des ateliers socio-esthétiques (coiffure, maquillage, manucure, massage...) avec l'aide de bénévoles et de stagiaires en socio-esthétiques, des ateliers culinaires, des ateliers créatifs/thématiques, des groupes de paroles, un espace dédié aux enfants encadré par des professionnels de la petite enfance (éveil psychomoteur, socialisation), de l'accompagnement à la scolarisation, de l'accompagnement social global accès rétablissement, des démarches liées à l'accès à l'hébergement et au logement (incluant le projet « de la Rue au Logement ») et des permanences santé en partenariat avec les services PMI et l'association Gynécologues Sans Frontière.

Karine Salinas nuance cette liste :

“ Tout ça sont des choses qu'on souhaite mettre en œuvre mais tout n'est pas réalisé dans son entièreté. Mais ces choses qui débutent semblent être appréciées : les femmes sourient, se laissent aller. Elles parlent entre elles, ensemble. Pour le moment, nous sommes ravis car, en créant cette ambiance de travail, ce lieu-là, nous nous faisons aussi plaisir ! „

La mise en place de cette permanence a demandé à l'équipe de se former et de se sensibiliser aux problématiques rencontrées par ce public féminin, au développement de l'enfant et d'adopter une posture de travail commune. En effet, « la spécificité des femmes à la rue, des femmes vulnérables n'était pas quelque chose qui avait été abordée ensemble puisque l'accueil de jour était jusque-là centré sur l'accompagnement social des SDF. Chacun avait développé sa vision issue de son expérience personnelle ».

Concernant le développement de l'enfant, comme l'association a la chance d'avoir une crèche mixte, ce sont ces professionnelles qui ont assuré la formation et la sensibilisation de l'équipe sur l'observation de l'enfant quand il est au « jardin d'enfants ». Pour faciliter le travail d'accompagnement et les échanges avec la mère autour de son enfant, l'équipe développe un outil d'observation des signes du comportement de l'enfant. Sur la question de la santé de l'enfant, l'idée est

d'avoir un référent social qui se déplace au sein de l'accueil de jour et puisse travailler cet accompagnement social. La PMI assure ces permanences. Comme dans l'expérience grenobloise, la présence de la PMI permet au public de se familiariser avec les services et de faciliter son accès à la PMI en MDM et pour les professionnels, cela permet aux professionnels de la PMI de voir le fonctionnement d'un accueil de jour, de voir ce public dans un autre environnement. Pour Karine Salinas, « [cela permet de partager les regards entre la Métropole et l'association et sur le territoire, de faire un travail intelligent entre les partenaires](#) ».

Sur la question des vulnérabilités du public féminin, du genre, du parcours d'exil et de ses difficultés, des violences rencontrées, il fallait pouvoir nommer. La sensibilisation et la formation de l'équipe étaient indispensables, non pas dans « [l'idée de traiter le problème mais d'avoir un œil un peu averti et délicat sur la prise en charge de cette vulnérabilité](#) ». La rencontre avec Claudie Louet et d'autres membres de l'association Gynécologie sans Frontière a été décisive pour la mise en place de formation auprès de l'équipe mais aussi de permanences pour rencontrer les femmes, en groupe ou individuellement.

■ D'une action internationale aux actions locales, Claudie Louet, Gynécologie Sans Frontière



Claudie Louet remercie Karine Salinas et l'équipe de Point Accueil qui leur « [a offert l'occasion d'un très beau partenariat avec une vraie relation de confiance et de respect](#) ». Quand elles se sont rencontrées, elles ont beaucoup échangé sur la manière de travailler ensemble. En effet, les besoins initiaux de formation de l'équipe étaient nouveaux par rapport aux interventions traditionnelles de l'association.

Elle estime que cette demande « [nous a remis en question et ce faisant, nous a fait du bien car elle nous a obligé à aller puiser dans nos fondements et réfléchir sur nos interventions dans d'autres cadres](#) ».

Créée en 1995, Gynécologie sans Frontières est une ONG qui regroupe des sages-femmes et des gynécologues. Son but est de répondre aux besoins des femmes les plus vulnérables en matière de santé (mortalité maternelle, maladies handicapantes liées à l'accouchement, etc.) car une des premières violences faites aux femmes « est de les priver de soins ». Elle lutte aussi contre tous les types de violences faites aux femmes (mutilations sexuelles, violences sexuelles, intra familiales, sociales, etc.). Les actions de développement de l'ONG doivent répondre à l'éthique humanitaire, à savoir former, accompagner et transmettre les savoirs aux équipes sans jamais se substituer : « [L'ONG doit pouvoir se retirer lors de la fin de la mission sans abandonner les personnes sur le terrain dans l'état dans lequel elle les avait trouvés, mais bien en leur ayant fourni des outils de progression directement exploitables et pouvant être mis en œuvre.](#) »

Gynécologie sans Frontières assure, à l'étranger et en France, des formations de sensibilisation des professionnels de santé (santé des femmes exilées, violences, mutilations sexuelles...). De novembre 2015 à décembre 2018, l'association a mené la mission CamiNor dans les camps de la région Nord Pas-de-Calais. Pour Claudie Louet, « [la situation était épouvantable comme le montrent les images](#) ». C'était une mission globale, « holistique », centrée sur le soin et plus largement sur l'accompagnement social. Le but était de référencer et d'accompagner les femmes pour qu'elles aient accès au droit commun. Des maraudes ont montré qu'« [invisibilité, camouflage vestimentaire, protection par un accompagnement, etc., tout cela, nous l'avons trouvé](#) ». Cette mission CamiNor s'est développée pour prendre à bras le corps une réalité : depuis 2008, le nombre de femmes migrantes est supérieur à celui des hommes, même si elles sont bien plus invisibles qu'eux : 52 % contre 48 % !

À la suite de CamiNor, l'ONG a déployé la mission CamParis en partenariat avec le CHUM d'Ivry-sur-Seine. Ces missions ont conduit l'association à prendre conscience que « [les patientes en situation de vulnérabilité sont partout en France](#) » et l'a amené à développer ses missions en France via CamiFrance. C'est dans ce cadre que l'ONG intervient à Lyon (CamiLyon).



Que fait CamyLyon ?

La mission exploratoire conduite en 2018 avait pour but de déterminer ce que l'ONG pouvait apporter aux acteurs nationaux et notamment lyonnais. Elle est partie à la rencontre des professionnels locaux pour les connaître, se faire connaître (Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), structures qui hébergent ou reçoivent des femmes en situation d'exil ou de vulnérabilité, etc.) et dresser un état des lieux : est-ce qu'il y avait une présence médicale ? Quels étaient les besoins ? Comment l'association pouvait-elle faciliter l'accès aux soins ?

Pour Claudie Louet, ces rencontres étaient importantes : « je suis sage-femme en centre hospitalier et, c'est vrai que ce n'est pas facile de recevoir des femmes en situation d'exil pour les professionnels qui ne sont pas formés et les structures de droit commun ». Gynécologie sans Frontières a démarré plusieurs partenariats : Point Accueil de LAHSo, CPH Forum Mermoz, CADA Forum Charial, CADA Villeurbanne, Le Mas Cellule Hôtel, Le Mas Pause Diabolo, CADA Ambérieu, LAHSo, Mouvement du nid... Autant de partenariats qui sont des « grandes marques de confiance ». Elle propose des groupes de paroles, des conseils personnels, du référencement vers les structures de droit commun mais pas de consultation puisqu'il y a les professionnels de droit commun pour cela : « on ne va pas faire de la médecine au rabais sous prétexte que les femmes sont exilées ou vulnérables » ! L'association œuvre aussi à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patientes dans les structures de soins, notamment par la formation et la sensibilisation des équipes.

Pour l'avenir, Claudie Louet souligne qu'il « faut de l'innovation » mais aussi travailler à pérenniser et conventionner les actions si c'est nécessaire. L'ONG travaille à la tenue d'une journée humanitaire Santé Femmes à Lyon, le 13 novembre 2020 et au développement des partenariats avec d'autres structures (CADA Fontaines sur Rhône). Elle insiste sur « le sens des actions de l'association. Chaque fois qu'est organisé un atelier santé ou autre, il y a un petit temps d'échanges qui permet, une fois que la confiance est gagnée, d'aller vers la possibilité d'expression de besoins personnels en matière de santé, d'un référencement... Nous sommes dans un service dédié à la personne. En tant que bénévole chez Gynécologie sans Frontières, finalement, nous recevons énormément et bien plus que ce que nous donnons ».



Marc Uhry rebondit sur le besoin d'interdisciplinarité, de porosité institutionnelle, de travailler les uns chez les autres, de croiser les métiers parce que « les approches des uns et des autres sont complémentaires. Même si les cultures de travail sont très différentes, au final, elles ne se télescopent mais arrivent à se nourrir. Il y a une infinité de partenariats à développer qui permettent à chacun de rester dans son rôle et de continuer à recevoir plus qu'il ne donne comme le soulignait si joliment Claudie Louet ». Les trois exemples qui viennent d'être présentés sont des innovations prometteuses sur ces enjeux de porosité entre services publics et associations, que ce soit dans l'approche humanitaire spécialisée, dans l'accueil inconditionnel, et dans l'élargissement des frontières de métiers ou de public.

Mots de conclusion

de **Liliane Daligand**, présidente de VIFFIL-SOS Femmes, association d'accueil et d'hébergement de femmes avec enfants, victimes de violences conjugales



“ Les mots entendus ici sont les mots entendus très régulièrement à VIFFIL, ou lors de mes consultations à l'hôpital ou de mes expertises. Vulnérabilités. Ces femmes sont vulnérables. Celles que nous accueillons le sont particulièrement parce qu'elles ont été victimes de toutes les violences. Elles sont dans la souffrance psychique. Une souffrance qui va rejaillir sur le corps, et le corps des femmes est primordial dans cette histoire. Ce corps des femmes, ce corps abîmé, meurtri, saccagé, il faut en prendre soin. C'est ce dont il est question dans le bien-être. J'ai beaucoup aimé ce qui a été dit sur la douche, le bain, la prise en charge. En effet, le maquillage, le vernis à ongle, etc. sont extrêmement importants : ces femmes, qui sont arrivées abîmées, vont devenir magnifiées par la prise en charge, pas seulement du maquillage, de la coiffure, des réfections dentaires ou des soins de peau, mais parce qu'il y a ce soutien psychique, psychoaffectif de toute une équipe. Lutter contre les difficultés d'hygiène, les difficultés alimentaires que peuvent rencontrer ces femmes SDF, contre toutes les somatisations et les difficultés de santé exige un travail d'équipe et ça a été une démonstration permanente cet après-midi. Ce « prendre soin » est important.

Un autre mot a été employé sans arrêt : celui d'invisibilité. Elles deviennent invisibles pour se protéger de toute agression, du regard des autres qui met dans la honte, qui renvoie à une sorte de faute imaginaire dont elles doivent se défendre. Cela renvoie au fabuleux film *Les Invisibles*. Film remarquable avec des vraies invisibles et quelques acteurs dans ce foyer de jour qui devient foyer de nuit. J'ai été extrêmement touchée : finalement, la clinique peut aussi nous arriver par d'excellents films !

J'ai aussi aimé tout le travail relationnel et l'humour ! L'humour... L'humour est indispensable quand on étudie la résilience. Qu'est ce qui fait qu'un adulte ou un enfant est résilient ? il y a beaucoup de facteur mais l'un d'entre eux est l'humour. Sans humour, la résilience est difficile, le rebond après un parcours traumatique est difficile.

Ces victimes, femmes et enfants, ont besoin d'un toit, physique mais aussi psychique. Il faut un logement mais ce n'est pas suffisant. Il faut un accompagnement, un abri, un refuge, une équipe, un soutien, une prise en charge pour que les femmes se sortent de la violence, rompent avec elle, se séparent d'elle et c'est difficile. Il peut y avoir une sorte de contamination à la violence, une répétition de la violence, une addiction à la violence par contamination. Cette prise en charge permet d'arriver à l'autonomisation. Il ne faut surtout pas garder les femmes à jamais mais leur permettre un envol, une liberté. Les ateliers avec les parents, comme ceux évoqués par Alexandre Cordier, sont important dans l'approche à la parentalité : VIFFIL a créé en 2008 des ateliers mères-enfants, mères-bébés, des ateliers marionnettes, contes, adolescents, etc... C'est tout un travail pour faire de la prévention auprès des femmes mais aussi des enfants pour éviter une perpétuation de la violence à travers les générations.

Jusqu'il y a peu, VIFFIL ne connaissait pas l'urgence mais cela a changé grâce à notre dispositif d'accueil et d'hébergement des femmes victimes de violences. Ce dispositif est un partenariat avec la police, la gendarmerie et deux associations. Il nous permet d'avoir, en permanence, des lieux d'accueil pour des femmes adressées en urgence par la police ou la gendarmerie avec qui nous faisons une évaluation. Nous avons mis à l'abri 58 femmes en 2019 sur 180 demandes et 220 enfants. Par ailleurs, nombre de ces femmes étaient enceintes. Ce dispositif nous a permis de mieux travailler avec d'autres associations et je suis heureuse que nous soyons partenaires. J'ai apprécié que, finalement, nous ayons à peu près tous les mêmes objectifs sinon les mêmes manières de travailler.

Bravo à Grenoble, ça m'évoque la Maison des Femmes ! C'est fabuleux ces opérations innovantes et le fait que nous ne soyons jamais résignées. C'est ce que je dis toujours aux équipes mais aussi aux femmes et enfants que j'ai en thérapie ou que je rencontre : ne vous résignez jamais ! Rebellez-vous, rebellez-vous, révoltez-vous, allez-y ! Merci !



WWW.
MILLENAIRE3.
COM

RETROUVEZ
TOUTES LES ÉTUDES SUR

Métropole de Lyon
Direction de la prospective
et du dialogue public
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03